Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 21 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2019 à 1,82 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,95 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

MODIFICATION

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

DA ROCHA – KOVAC
Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 13 Rue Amiral Violette
21110 PLUVAULT
797 687 688 RCS DIJON

Selon décision du 25/11/2021, les associés ont décidé à l'unanimité de transférer le siège social du 13 Rue Amiral Violette 21110 PLUVAULT au 35 Rue Amiral Violette, Pluvault - 21110 LONGEAULT - PLUVAULT à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
AL22000371

MODIFICATION DE DIRIGEANT

RYAUX PROMOTION, SARL au capital de 5 000 euros, siège. social : 6 Place Carnot 21200 BEAUNE, 532 284 502 RCS DIJON,. AGO 25/01/2022 : nomination de Mme Angélique RYAUX. SCATAMACCHIA (12 Rue du Moulin Foulot 21190 MEURSAULT). gérant en remplacement de M. Frédéric OLIVAIN. démissionnaire. Pour avis
AL22000327

CHAVY PHILIPPE ET GRAZIELLA

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros Siège social : 22 Grande Rue - 21190 PULIGNY-MONTRACHET 812 635 332 RCS DIJON Suivant délibération du 1er décembre 2021, il résulte que : - la dénomination a été modifiée pour adopter DOMAINE PHILIPPE CHAVY, - la Société a été transformée en Société Civile d'Exploitation Agricole, avec effet au 1er décembre 2021, sans création d'un être moral nouveau. Le capital et la durée n'ont pas été modifiés. NOUVELLES MENTIONS : FORME : Société Civile d'Exploitation Agricole OBJET SOCIAL : La société a pour objet : - l'exploitation de tous biens agricoles, - l'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial, industriel ou agricole, - la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance, - éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, - et généralement toutes opérations de nature civile pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet sus-indiqué. GERANCE : Mr Philipe CHAVY et Mme Graziella CHAVY demeurant 22, Grande Rue - 21190 PULIGNY-MONTRACHET CESSION DE PARTS : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément de tous les associés. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.
AL22000336

NON DISSOLUTION

BEAUN'OPTIC
SAS au capital de 37 024 €
Siège social à BEAUNE (21200)
22 rue d'Alsace
388 653 164 RCS DIJON

Par acte sous seing privé en date du 21 décembre 2021, l'Associée unique a décidé, en application de l'article L.225-248 du code de commerce, de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société.
AL22000342

ARTISANS DU PATRIMOINE

Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros au capital de 100 000 euros Siège social : 6 Rue des Ecugnières, 21390 PRECY SOUS THIL 793 732 264 RCS DIJON Aux termes de décisions du 01/09/2021, l'assemblée générale a pris acte de la démission de M. Jean-Philippe BOZEK de ses fonctions de Président avec effet au 01/09/2021et a nommé en qualité de nouveau Président à compter de cette même date la société PLACE DES ENTREPRENEURS, société par actions simplifiée au capital de 75 000 euros, dont le siège social est situé 6 rue des Ecugnières – 21390 PRECY-SOUS-THIL, immatriculée sous le numéro 523 472 306 RCS DIJON, représentée par Monsieur Jean-Philippe BOZEK, son Président. Pour avis. Le Président.
AL22000343

Crowe

AVIS

SAS TEFFRI ENTREPRISES
au capital de 15 244,90 euros
Siège social : 7 Rue du Lavoir
21520 COURBAN
331 383 869 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération de l'A.G.O.A. du 30/06/2021,. il résulte que les mandats de la société CHD AUDIT HAUTS DE. FRANCE (ex COLAS HUBER ET ASSOCIES), Commissaire aux Comptes. titulaire, et de la société CHD AUDIT - ILE DE FRANCE (ex. CHD AUDIT ET CONSEIL), Commissaire aux Comptes suppléant,. sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de. Commissaire aux Comptes. En outre, aux termes d'une. délibération du Conseil de Surveillance du 30/06/2021, il. résulte que Mme Mylène VERMOREL demeurant 10 Rue Abel. Poulain - 52210 ARC EN BARROIS a été nommée en qualité de. membre du Directoire en remplacement de M. Jérôme. VANDENDRIESSCHE.
POUR AVIS.
Le Président
AL22000346

NON DISSOLUTION

SARL SYNAES
au capital de 10 000 euros
Siège social : 9 RUE DE L'ENCLUME
21800 QUETIGNY
848 645 370 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 29/10/2021, les associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, ont décidé à l'unanimité qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance
AL22000348

Renaud SOULIER Avocats
13 rue Guillaumond
69440 MORNANT

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

DUCHET INVEST
Société par Actions Simplifiée
au capital de 15000 €
Siège social 7 impasse du Lavoir
21600 FENAY
RCS DIJON N°882 826 605

L'AGM du 27/01/2022 a décidé le transfert du siège social au 50 Traverse des Compagnons 21200 BEAUNE et la modification corrélative de l'article 4 des statuts.
Pour avis
AL22000349

Renaud SOULIER Avocats
13 rue Guillaumond
69440 MORNANT

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

MS2D GENIE CLIMATIQUE
Société par Actions Simplifiée
au capital de 5000 €
Siège social 7 impasse du Lavoir
21600 FENAY
RCS DIJON N°848 937 355

L'AGM du 27/01/2022 a décidé de ratifier la décision prise par son Président de transférer le siège social de la société au 6 rue de la Renouille 21600 LONGVIC et la modification corrélative de l'article 4 des statuts.
Pour avis
AL22000350

Renaud SOULIER Avocats
13 rue Guillaumond
69440 MORNANT

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

MS2D ENERGIES
Société par Actions Simplifié
au capital de 5000 €
Siège social 7 impasse du Lavoir
21600 FENAY
RCS DIJON N°848 701 280

L'AGM du 27/01/2022 a décidé de ratifier la décision prise par son Président de transférer le siège social de la société au 6 rue de la Renouille 21600 LONGVIC et la modification corrélative de l'article 4 des statuts.
Pour avis
AL22000351

Renaud SOULIER Avocats
13 rue Guillaumond
69440 MORNANT

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

MS2D
SAS au capital de 10.000 €
Siège social : 7 impasse du Lavoir
21600 FENAY
537 977 738 RCS DIJON

Le 27/01/2022, l'associé unique a décidé le transfert du siège social au 50 Traverse des Compagnons 21200 BEAUNE et la modification corrélative de l'article 4 des statuts.
Pour avis
AL22000352

PERTE CAPITAL SOCIAL

SARL J.D.M. SARL au capital de 95 375 euro sSiège social 5, rue de l'Ile - Lot 14- 21000 DIJON RCS DIJON 441 638. 392 : l'AGE du 30.04.2021, statuant en application de. l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y. avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis La. Gérance
AL22000355

NON DISSOLUTION

CHENOVE CONDUITE
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 72, rue Maxime Guillot
21300 CHENOVE
811 289 875 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 30/04/2021, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance
AL22000356

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

GUFAJAL
SCI au capital de 2.000 euros
Siège social : 1 rue Jean Moulin
93260 LES LILAS
RCS BOBIGNY 899 944 532

Par AGE du 28/01/2022, les associés de la SCI GUFAJAL, ont procédé à la modification suivante :
- Transfert du siège social à compter de ce jour du : 1 rue Jean Moulin 93260 LES LILAS au 12 bis rue du Temple 21000 DIJON.
Gérant : Monsieur HUANG Guoxi, demeurant au 12 bis rue du Temple 21000 DIJON
Radiation au RCS de BOBIGNY et Immatriculation au RCS de DIJON
AL22000358

CHANGEMENT DE GÉRANT

N.M BÂTIMENT
SARL unipersonnelle
au capital de 5000 €
Siège social : 107 Avenue Victor Hugo
ESC 1, ETG 2
21000 DIJON
893243600 RCS de DIJON

Par AGE du 01/12/2021, il a été décidé de nommer nouveau gérant Mme SINGH NA©E KAUR Sarabjet demeurant 107 Avenue Victor Hugo ESC 1, ETG 2 21000 DIJON à compter du 02/12/2021 en remplacement de M. AHMED Rana Naseeb CESSION DES PARTS
Mention au RCS de DIJON
AL22000359

BRAZEY TP

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 4 000 Euros
Siège social : Rue du Tissage
21470 BRAZEY-EN-PLAINE
R.C.S DIJON 789 961 927

Par décision de l'associé unique du 31/12/2021, la Société a été transformée en Société par actions simplifiée à compter du 31/12/2021. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes : Administration : fin du mandat de gérant de M. Christian MONOT. Nomination Président : M. Christian MONOT demeurant Rue du Tissage 21470 BRAZEY-EN-PLAINE. Mentions complémentaires : admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Cessions : toutes les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Mention sera faite au RCS de DIJON, pour avis.
AL22000372

LE GALOPIN

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7 623 €
Siège social : 21470 BRAZEY EN PLAINE
R.C.S DIJON 379 867 542

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 31/12/2021, l'objet social a été étendu aux activités d'exploitation des installations de production d'électricité et commerce d'électricité à compter du 31/12/2021, l'article 2 des statuts a été modifié en conséquence. L'adresse du siège social a été précisée : 1A Rue du Tissage 21470 BRAZEY EN PLAINE à compter du 31/12/2021 sans qu'il s'agisse d'un transfert. La Société a été transformée en Société par actions simplifiée à compter du 31/12/2021. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes : Administration : fin du mandat de gérant de M. Christian MONOT Nomination Président : M. Christian MONOT demeurant Rue du Tissage 21470 BRAZEY EN PLAINE. Mentions complémentaires : admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Cessions : toutes les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Mention sera faite au RCS de DIJON, pour avis.
AL22000373

LEGATIS DIJON GENLIS Notaires

DEMISSION DE GERANT

Aux termes d'un acte reçu par Me David BELOU, notaire à DIJON, le 26/01/2022, Mme Sylvaine HELLER a démissionné de ses fonctions de gérante à compter dudit jour, de la sté RAMSES 3, SCI au capital de 1000€, siège à FONTAINE-FRANCAISE (21610) 11 rue Henry Berger, RCS DIJON 477796213.Me David BELOU
AL22000379

EARL DE LA VIGNE

Société civile au capital de 169 520 euros siège social : 21320 MEILLY SUR ROUVRES 431 471 077 RCS DIJON Par une assemblée générale extraordinaire en date du 03/01/2022, la collectivité extraordinaire des associés a : . autorisé Madame Patricia NOIREAUT à démissionner de ses fonctions de gérante ; . décidé d'étendre l'objet social de la société à la production et la commercialisation d'énergies renouvelables issues d'installations photovoltaïques ou d'éoliennes ; à la production et, le cas échéant, la commercialisation, de biogaz, d'électricité et de chaleur par la méthanisation, lorsque cette production est issue pour au moins 50 % de matières provenant d'exploitations agricoles ; aux activités de déneigement des routes ; au salage de la voie communale ; le tout à compter rétroactivement du 31/12/2021. Pour avis, La gérance.
AL22000381

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

ALLICOM
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 12 Rue Jean-Baptiste Boussu
21200 VIGNOLES
522 374 412 RCS DIJON

Aux termes de décisions des associés en date du 30 décembre 2021, il résulte que les mandats de la société ETC AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société EXPERTISE ET TECHNIQUE COMPTABLES, Commissaire aux Comptes suppléante sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes, conformément aux articles L. 823-2-2 et D. 823-1-1 du Code de commerce. Pour avis. Le Président.
AL22000386

AVIS DE DÉMISSION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

SOCIETE DE CAUTION MUTUELLE IMMOBILIERE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
« SOCAMI BOURGOGNE FRANCHE-COMTE »
Société de Caution Mutuelle
à Capital Variable
Siège social :
14 boulevard de la Trémouille,
21000 DIJON
RCS DIJON n°016 350 266

Le Conseil d'administration du 12 janvier 2022 a pris acte de la démission de Madame Léna NGUYEN de ses fonctions de Directrice Générale Adjointe et seconde dirigeante effective de la SOCAMI.
Pour Avis,
Le président du Conseil d'administration
AL22000387

MODIFICATION DU CAPITAL

Par AGE du 20/01/2022, les associés de la société SARL PAUTET, SARL au capital de 10 000,00 euros, Siège social : 4 rue de la Tournelle 21110 ROUVRES-EN-PLAINE, RCS DIJON 820 561 470, ont décidé d'augmenter le capital social de 140 000 euros, pour le porter à 150 000 euros, par incorporation de réserves. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis – la Gérance
AL22000429

NON DISSOLUTION

ESPRIT LEFLAIVE Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros Siège social : Place du Pasquier de la Fontaine - 21190 PULIGNY MONTRACHET 882 064 918 RCS DIJON Aux termes d'une décision en date du 17 janvier 2022, l'associée unique, statuant en application de l'article L.225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis.
AL22000431

MODIFICATION DU CAPITAL

EMMA
Société à responsabilité limitée
Ancien capital : 1 000 euros
Nouveau capital : 21 000 euros
Siège social : 4 Place de l'Eglise
21120 MOLOY
RCS DIJON 451 181 952

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2021, il a été décidé :d'augmenter le capital social d'une somme de 20 000 euros afin de porter celui-ci de 1 000 euros à la somme de 21 000 euros par la création de parts nouvelles et par apport en numéraire,de nommer à compter du 31 décembre 2021 pour une durée indéterminée Mademoiselle Marie VIAIN LALOUETTE, demeurant 16 Rue Philibert de la Mare à DIJON (21000) en qualité de gérante en remplacement de Mademoiselle Vanessa VIAIN, démissionnaire de ses fonctions,L'assemblée générale extraordinaire du 1er janvier 2022 a constaté la réalisation définitive d'augmentation du capital social de 20 000 euros.Les articles 6, 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.Pour avis et mention.La gérance
AL22000437

NON DISSOLUTION

BC2J REUNION
SAS au capital de 1 000 €
Siège social : 1575 Rue de l'Aviation
PC 2,
21600 OUGES
878 749 753 RCS DIJON

Le 30/6/21, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de Commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société. RCS DIJON
AL22000444

CCE Comptabilité Conseil aux Entreprises

MODIFICATION DU CAPITAL

GRAVELIN IMMO
SAS au capital de 1000€
porté à 800€
Siège social
30 Rue Bannelier 21000 DIJON
822940789 RCS DIJON

L'AGE des associés du 30/11/2021 a décidé de réduire le capital social de 200€ pour le ramener de 1000€ à 800€ par voie de rachat et d'annulation de 20 actions. La Présidente a constaté en date du 03/02/2021 que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date. Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées : ARTICLE 8 - CAPITAL SOCIAL. Ancienne mention : Le capital social est fixé à mille euros (1000 euros). Nouvelle mention : Le capital social est fixé à HUIT CENTS euros (800 euros). Pour avis. La Présidente.
AL22000447

BOWMAN FRANCE

SAS au capital de 1000 €
Siège social : 3 Rue Nino Ferrer
21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR
832985766 RCS de DIJON

Par AGE du 15/01/2022, il a été décidé de nommer nouveau directeur général M. PIZEL Gérard demeurant 2a Rue De Bourgogne 77410 CLAYE SOUILLY à compter du 15/01/2022
Mention au RCS de DIJON
AL22000446

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

DOMAINE ROBERT GROFFIER PERE ET FILS
Société par actions simplifiée
au capital de 20 000 euros
Siège social
Route des Grands Crus
21220 MOREY ST DENIS
330 763 426 RCSDIJON

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 2février 2022, il résulte que les mandats de la société ETC AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société EXPERTISE &TECHNIQUE COMPTABLES - E.T.C.,Commissaire aux Comptes suppléante, sont arrivés à expiration et qu'il a été décidé de ne pas procéder à leur renouvellement, ni de désigner de nouveaux Commissaires aux Comptes. POUR AVIS Le Président
AL22000448

NON DISSOLUTION

BC2J CARAIBES
SAS au capital de 1 000 €
Siège social : 1575 Rue de l'Aviation
- PC2,
21600 OUGES
853 996 288 RCS DIJON

Le 30/6/21, l'associée unique, dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-248 du code du commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société. RCS DIJON
AL22000449

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

CUMA DE LA ROCHOTTE
RCS 325 856 284

L'AGE des associés, réunie le 23/11/2021 a voté le transfert du siège social de la Cuma de La Rochotte, Mairie Bèze 21310 Bèze à Chez DUMONT Yoann 24 Rue de la Porte de Bessey 21310 Bèze.
Pour avis le Président
Dumont Yoann.
AL22000451

Fiteco Europe Expertise-comptable Audit - Conseil 12, rue des Bas Trévois 21000 TROYES 03 25 42 55 55

CHANGEMENT DE GÉRANT

CMT SPORT

EQUIPEMENT

Aux termes de délibérations en date du 15/01/2022, l'assemblée générale extraordinaire de la société CMT SPORT EQUIPEMENT, société à responsabilité limitée au capital de 6 000 €, dont le siège social est 24 rue des Moulissards, 21240 TALANT, RCS DIJON 481 952 158, a nommé Monsieur Thibaud CACHOT, demeurant 5 rue de l'Etang, Le Moulin, 21440 POISEUL LA GRANGE, en qualité de gérant pour une durée indéterminée en remplacement de Monsieur Alain GOISSET, démissionnaire, a modifié sa dénomination désormais « OGMA », et a étendu son objet social à « la vente de matériel médical ». Les statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis, le Gérant
AL22000456

MODIFICATION DU CAPITAL

EARL PHEULPIN JEAN-LUC
Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
Au capital de 65 520 €
Siège social
13 rue Meix du Moulin Lajus
21560 ARC-SUR-TILLE
RCS DIJON 331 551 473

Par AGE du 4/11/2021, la collectivité des associés a décidé d'augmenter le capital social de 34 432 €pour le porter à 99 952 € par apport en numéraire et création de 2 152 parts nouvelles. Par acte authentique reçu par Me Didier LEVRAY le30/12/2021, les associés ont décidé de nommer en qualité de nouveau co-gérant, à compter30/12/2021 et pour une durée illimitée, Aurélien PHEULPIN, demeurant 13 rue du Meix du Moulin Lajus – 21560 ARC-SUR-TILLE, aux côtés de Jean Luc, Sylvie et Damien PHEULPIN, déjà Gérants. Pour avis - La Gérance
AL22000457

SELARL " François-Xavier ROYET
et Nicolas TAICLET, notaires associés"
1 Rue François Mignotte
21700 NUITS SAINT GEORGES

GFA FLEUROT-BAZART

Groupement Foncier Agricole
au capital de 680.100,00 €
Siège social 14 Rue Henri de Bahèzre
21700 NUITS SAINT GEORGES
RCS DIJON 450 012 240

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 12 Janvier 2022, il a été constaté le décès de Monsieur Louis Jean Baptiste FLEUROT survenu à BEAUNE le 25 avril 2020 et le maintien de Monsieur Denis BAZART demeurant à NUITS SAINT GEORGES (21700) 4 rue Jacques Duret, en qualité de seul gérant.
Pour avis
AL22000462

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

SOCIALALLO TAXI LAG
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
5 rue Basse - 21130 PONT
852 874 213 R.C.S. DIJON

EXTENSION DE L'OBJET
Aux termes d'une AGE en date du 03/01/2022, les associés ont décidé d'étendre l'objet social aux activités de transport de personnes en Voiture de Transport avec Chauffeur et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts,Mention sera faite au RCS de DIJON.
AL22000467

NON DISSOLUTION

OENOGUSTO
Entreprise unipersonnelle
à responsabilité limitée
Au capital de 2 000 Euros
Siège social
81 avenue Victor Hugo
21000 DIJON
881 606 313 R.C.S. DIJON

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 10 septembre 2021, l'associé unique statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de Commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société. (Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon)
La gérance
AL22000476

NON DISSOLUTION

SARL THOMAS LIPPLER PASQUET 21
LOGISTIQUE
S.A.R.L. au capital de 24 000 euros
Siège social
5 rue Champ aux Pierres
ZAE Dijon Cap Nord
21 850 SAINT-APOLLINAIRE
500 533 146 RCS DIJON

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 4 février 2022, les associés statuant conformément à l'article L.223-42 du Code de Commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société. (Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon)
La gérance
AL22000480

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

SARL POMPES FUNEBRES ET MARBRERIE GIROUX

AVIS DE TRANSFORMATION
Aux termes d'une AGE en date du 05/02/22, les associés de la SARL POMPES FUNEBRES ET MARBRERIE GIROUX, au capital de 20 000 € ayant son siège social 1 B route de Dijon 21500ST REMY et immatriculée au RCS de DIJON n°409 178 308, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, ont décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et ont adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 20 000 euros.ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.TRANSMISSION DES ACTIONS : Les cessions d'actions, à l'exception de celles au profit des conjoints, ascendants, descendants, ou par voie de succession ou en cas de liquidation de biens entre époux, doivent être autorisées par la collectivité des associés.M. Steave GIROUX, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par M. Steave GIROUX, demeurant 1 rue du Crevant Hameau du Petit Jailly 21500TOUILLON, en qualité de Président.
Pour avis, Le Président

AL22000485

GÉRANCE

SARL THOMAS TISSANDIER
4 rue du Rompot
21121 FONTAINE-LES-DIJON

AVIS DE CESSION D'OFFICINE DE PHARMACIE

Suivant ASSP en date du 18/01/2022 enregistré à la recette des impôts de DIJON 1 le 02/02/2022, dossier 2022 00010625, référence 2104P01 2022 A 00357, Monsieur Christian SEGUIN, Entrepreneur individuel pharmacien d'officine, RCS DIJON n°330 299 249 dont le siège social est 17 rue César Lavirotte 21230 ARNAY-LE-DUC, a cédé un fonds d'officine de pharmacie exploité 17 rue César Lavirotte 21230 ARNAY-LE-DUC à la SELAS PHARMACIE DE LA TOUR au capital de 10.000 €, RCS DIJON n°908 553 894 dont le siège social est 17 rue César Lavirotte 21230 ARNAY-LE-DUC, moyennant le prix de 1.000.000 € réparti de la façon suivante :
- éléments incorporels 985.000 €
- éléments corporels 15.000 €
La date d'entrée en jouissance a été fixée au 17/01/2022.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues, sous peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les 10 (dix) jours de la dernière en date des publications légales, à la SARL 2T CONSEIL sise 4 rue du Rompot 21121 FONTAINE-LES-DIJON. Pour avis

AL22000341

AVIS DE LOCATION - GERANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé du 03/02/2022, la société LE TAXI DU PAYS BEAUNOIS, SAS au capital de 5 000 euros, dont le siège social est situé 26 rue Jean-Baptiste Boussu, 21200 VIGNOLES, immatriculée sous le n°839 142 296 RCS DIJON, a confié à la société NB TAXI, SARL au capital de 2 000 euros, dont le siège social est situé 3 Rue Baudelaire 25300 PONTARLIER, en cours d'immatriculation au RCS de BESANCON, l'exploitation à titre de location-gérance d'un fonds de taxi comprenant l'autorisation de stationnement n°1 attribuée par la Mairie de COMBERTAUT (Côte d'Or) ainsi qu'un véhicule équipé taxi, pour une durée d'une année à compter du 15/02/2022 renouvelable ensuite d'année en année par tacite prolongation, sauf dénonciation. Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds de commerce dont il s'agit seront achetées et payées par le locataire-gérant, et il en sera de même de toutes sommes quelconques et charges dues à raison de l'exploitation dudit fonds, qui incomberont également au locataire-gérant, le loueur ne devant en aucun cas être inquiété ni recherché à ce sujet.

AL22000434

DIVERS

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Angélique MARGUERON-DAMON, Notaire associée de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «DMD NOTAIRES», titulaire d'un Office Notarial au CREUSOT (71200), 22 rue Edouard Vaillant, CRPCEN 71147, le 5 février 2022, Monsieur Pierre-Henri MOREAU, Technicien informatique, né à DIJON (21000) le 28 avril 1982, et Madame Sarah GAUTHERON, Pharmacien, née à LE CREUSOT (71200) le 21 avril 1986, demeurant ensemble à DIJON (21000) 21 rue Paul Claudel, mariés à la mairie de ECUISSES (71210) le 22 octobre 2016 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, ont changé de régime matrimonial, pour l'avenir, par l'adoption du régime matrimonial de la séparation de biens.
Les oppositions des créanciers pourront être faites dans un délai de trois mois de la présente insertion, et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL22000466

safer Bourgogne Franche-Comté

CÔTE D'OR

Appel à Candidatures du 07/02/2022
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
BAGNOT: Libre Terre - Urbanisme : Zone A du PLU
2 ha 58 a 20 ca
- L etang pillot: ZA-7-8
JALLANGES : Libre Terre - Urbanisme : Zone A du PLU
2 ha 18 a 60 ca
- Poirier lazard: ZC-20
FRESNES : Libre Pré - Urbanisme : RNU
1 ha 63 a 90 ca
- Le poirelon: ZE-8(J)-8(K)-102
SEIGNY: Libre Pré, landes boisée et bois taillis - Urbanisme : RNU
3 ha 85 a 70 ca
- Le creux au loup: ZC-25(J)-25(K)-80[76]-88
BEAUNOTTE : Parcelle boisée - Urbanisme : RNU
28 a 00 ca
- Combe ery: ZH-67
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 28/02/2022** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE, Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,
où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL22000481

AVIS AUX SALARIÉS

De l'entreprise SAS PEINTURES REUNIES (LES) ayant siège social 22 rue du Général de Gaulle 57600 FORBACH

Le Liquidateur Judiciaire de l'entreprise ci-dessus, informe les salariés, que l'ensemble des relevés de créances résultant d'un contrat de travail est déposé au greffe du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MULHOUSE CEDEX.

Le présent avis fait courir le délai de deux mois dans lequel, sous peine de forclusion, le salarié dont la créance a été omise en tout ou partie sur un relevé ou s'est trouvée contestée, doit saisir le conseil des Prud'hommes.

Maître David KOCH Mandataire Judiciaire 11 AVENUE DE FRIBOURG 68000 COLMAR

DISSOLUTION LIQUIDATION

LEGATIS DIJON GENIUS

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE L'EGLISE

GFA au capital de 125 922,89 €
Siège 4 Place de l'Eglise -
21121 HAUTEVILLE-LES-DIJON
RCS DIJON n°411 785 868

Par AGE du 05/01/2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à effet du même jour.Siège de la liquidation : chez M. Bernard FRANET, 2 Place de l'Eglise (21121) HAUTEVILLE-LES-DIJON. Liquidateur : M. Bernard FRANET. Dépôt : Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.M. Bernard FRANET, Liquidateur

AL22000430

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EARL FOIN GILBERT

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
en cours de liquidation
Au capital de 135 330,00 euros
Siège social
7 rue de Noiron sur Bèze
Hameau de Chevigny 21310BEZE
RCS DIJON 483 201 042

Suivant décision du 31/12/2021, M. Gilbert FOIN, associé unique, a arrêté le compte définitif de liquidation au30/09/2021 qu'il a établi en sa qualité de liquidateur et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON. Pour avis Le liquidateur.

AL22000460

ANNONCES LÉGALES

legales@terres-de-bourgogne.net

CCE Comptabilité Conseil aux Entreprises

DISSOLUTION

SCI ANVIN

SCI en liquidation
au capital de 1 000euros
Siège social et de liquidation
50 rue Albert Rémy
21370 PLOMBIERES LES DIJON
814 473328 RCS DIJON.

L'AGE réunie le 31/01/2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M. Vincent RAVIER, demeurant50 rue Albert Rémy 21370 PLOMBIERES LES DIJON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires encours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 50 rue Albert Rémy 21370 PLOMBIERES LES DIJON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au RCS.
Pour avis. Le Liquidateur

AL22000482

CCE Comptabilité Conseil aux Entreprises

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI ANVIN

SCI en liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège social et de liquidation
50 rue Albert Rémy
21370 PLOMBIERES LES DIJON
814 473328 RCS DIJON

L'AGO réunie le 31/01/2022 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Vincent RAVIER,demeurant 50 rue Albert Rémy 21370PLOMBIERES LES DIJON, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au RCS et la société sera radiée dudit registre. Pour avis. Le Liquidateur

AL22000484

CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privée en date à DIJON du 21/01/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière Dénomination sociale : **CLAUDE ET PAUL** Siège social : 10 A, rue du Gymnase, 21000 DIJON Objet social : l'acquisition de tous biens ou droits immobiliers, terrains à bâtir, immeubles bâtis anciens ou neufs, la prise de participation dans toutes sociétés immobilières, l'aménagement, la construction sur tous terrains acquis par la société, la rénovation, la réhabilitation de tout immeuble, éventuellement et exceptionnellement, l'échange, la revente des biens immobiliers, propriété de la société, soit en totalité, soit par fractions, sous quelque forme que ce soit, en l'état, en l'état futur d'achèvement, de réhabilitation, à terme ou achevé ainsi que la disposition des immeubles, notamment au moyen d'échange, apport en société, ou hypothèque, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non dont elle deviendra propriétaire Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire Gérance : Mr Claude GAGNEUX, demeurant 10A rue du Gymnase 21000 DIJON, Clauses relatives aux cessions de parts : Cession libre entre associés, agrément requis dans tous les autres cas, agrément des associés représentant au moins la moitié des parts sociales Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. Pour avis La Gérance

AL22000168

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution du 06/01/2022 :Forme sociale : Société civile d'exploitation agricole Dénomination : des Prés Saint-Germain Siège : 5 Rue Derrière de l'École 21320 CHAILLY SUR ARMANCON Durée : 99 ans ;Objet : l'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles soit directement,soit par voie de fermage, de métayage, de mise à disposition de la société des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités, la vente et éventuellement la transformation conformément aux usages agricoles des produits de cette exploitation ainsi que les activités qui sont dans le prolongement des actes de production réalisés par la société ou qui ont pour support l'exploitation,Capital : 25 000,00 euros Gérance : M. Pierre-Jean RENARD (5 Rue derrière l'École 21320 CHAILLY SUR ARMANCON) Cession de parts : agrément en AGE pour toutes les cessions de parts Immatriculation au RCS DIJON.
Pour avis

AL22000201

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 25/01/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée Dénomination sociale : **Petite Mère** Siège social : 2A, rue du Château, 21110 LONGECOURT EN PLAINE Objet social : L'activité de location de chambres d'hôtes et table d'hôtes à titre onéreux et la fourniture de toutes prestations de services y attachées ; l'exploitation d'activités parallèles reliées au tourisme avec prestations para-hôtelières, location de salles, séminaires, réception groupe, pension, demi-pension. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 2 000 euros Gérance : Mr Philippe LE GOUZ de SAINT SEINE demeurant 51 bis rue Monge 21000 Dijon Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

AL22000228

SARL NICEPHORE NOTAIRES
Notaires associés
14 rue de la Banque
71100 CHALON SUR SAONE

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant reçu par Me Laurent MELIN, notaire à CHALON SUR SAONE, le 27 Janvier 2022, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Forme : groupement foncier agricole
Dénomination : GFA DES BEAUX CHAMPS
Siège social : 5 Maisons Bigot 21200 MARIGNY LES REULLEE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Objet : Le groupement a pour objet :
- la propriété, la jouissance, l'administration et la mise en valeur exclusivement par la conclusion de baux ruraux à long terme conformes aux articles L. 416-1 et suivants du Code rural, de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole et de tous bâtiments d'habitation et d'exploitation nécessaires à leur exploitation, ainsi que de tous immeubles par destination se rattachant à ces mêmes biens, dont le groupement aura la propriété par suite d'apport ou d'acquisition.
- et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société et soient conformes à la législation régissant les groupements fonciers agricoles.
Conformément à son objet, et aux articles L.332-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime, ce groupement foncier agricole ne peut procéder à l'exploitation en faire-valoir direct des biens constituant son patrimoine ; ceux-ci doivent être donnés à bail à long terme dans les conditions prévues aux articles L.416-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime.
Capital : 1 200,00 €
Apports en numéraire : 1 200,00 €
Gérance : Monsieur Claude MORIN, 5 Maisons Bigot 21200 MARIGNY LES REULLEE
Cession de parts : Les parts sont librement cessibles entre associés et à un descendant ;elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec le consentement de l'assemblée générale extraordinaire des associés.
Immatriculation : RCS de DIJON
Pour avis
Me Laurent MELIN, notaire

AL22000362

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte électronique en date du 21 janvier 2022 est constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : société civile immobilière
DENOMINATION : LAUVAN
CAPITAL : 1.000 Euros divisé en 1.000 parts sociales de 1 Euro chacune.
SIEGE SOCIAL : 1 Rue Basse – 21130 AUXONNE
OBJET : La Société a pour objet :
- l'acquisition, la propriété, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers acquis ou édifiés par la société,
- la conclusion de tous contrats de crédit-bail immobilier ou la prise en location longue durée avec ou sans option d'achat,
- la signature de tous actes en vue de l'acquisition des terrains et l'édification d'immeubles sur lesdits terrains,
- la conclusion de toutes garanties pouvant faciliter l'acquisition, l'édification et l'exploitation des immeubles.
Et généralement, toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.
DUREE : 99 années à compter de la date de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
CESSION DE PARTS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés.
GERANCE :
SARL ALLTHI, 1 Rue Basse 21130 AUXONNE – RCS DIJON 819 240 458 – représentée par son Gérant M. Cyrille MALEY
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON-
Pour avis

AL22000378

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er janvier 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :
Société civile d'exploitation agricole et viticole du domaine de l'abbaye de fontenay
Forme : Société Civile
Siège Social : Abbaye de fontenay 21500 MARMAGNE
Objet : Toutes activités correspondant à la maîtrise à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère animal ou végétal.
Durée : 99 années
Capital social : 24.300 € dont 12292 € d'apport en numéraire et 12008 € d'apport en nature ainsi constitué : éléments d'exploitation agricole comprenant cheptel et éléments mobiliers.
Gérant : M. Hubert AYNARD, demeurant Abbaye de Fontenay 21500 MARMAGNE
Transmission des parts : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, conjoints, ascendants et descendants. Toute autre cession ne peut intervenir qu'avec l'agrément de la collectivité des associés donnée par un ou plusieurs associés représentant plus des 3/4 du capital social..
La société sera immatriculée au R.C.S. de Dijon.
Pour avis.

AL22000400

AVIS DE CONSTITUTION

Le 01 Février 2022 constitution de l'EURL
MSW RENOV
Au capital de 500 euros
Siège social : 2 Allée de la Beauce - 21000 DIJON
Objet : Rénovation intérieure, maçonnerie et ravalement
Gérant : MRIBAH Mohamed domicilié au 2 Allée de la Beauce - 21000 DIJON
Durée : 99 ans RCS de DIJON

AL22000433

Notaires

SCP CARILLON ET MANGEL
NOTAIRES ASSOCIES
31 Bis rue François MITTERRAND
21120 IS-SUR-TILLE

AVIS DE CONSTITUTION DE GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE GFA « ROND BUISSON »

Suivant acte reçu par Maître Martin MANGEL, Notaire associé à IS-SUR-TILLE (Côte d'Or), 31 Bis rue François Mitterrand, le 21 janvier 2022, il a été constitué un groupement foncier agricole suivant :
DENOMINATION : ROND BUISSON
SIEGE SOCIAL : SAULX-LE-DUC (21120), Ferme du Rond Buisson
DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.
OBJET : La propriété, la jouissance, l'administration et la mise en valeur par la conclusion de baux ruraux à long terme conformes aux articles L. 416-1 et suivants du Code Rural, ou baux ruraux de tous biens et droits immobiliers à usage agricole et de tous bâtiments d'habitation et d'exploitation nécessaires à leur exploitation, ainsi que de tous immeubles par destination se rattachant à ces mêmes biens, dont le groupement aura la propriété par suite d'apport ou d'acquisition. Et plus généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil du groupement et ne soient pas inconciliables avec la législation régissant le présent groupement foncier agricole.
Conformément aux dispositions de l'article L. 322-16 du Code Rural et à l'article 848 bis du Code Général des Impôts, le présent Groupement Foncier Agricole ne pourra procéder à l'exploitation en faire-valoir direct des biens compris dans son patrimoine.
Les différentes dispositions arrêtées dans les statuts ne pourront en aucune manière déroger aux droits accordés par le statut du fermage aux fermiers du groupement.
CAPITAL SOCIAL : 333.294,00 €, apports en nature.
GERANCE : Monsieur Marcel LAVIER, demeurant à SAULX LE DUC (Côte-d'Or) Ferme de Rond Buisson et Madame Isabelle PICARD née LAVIER, demeurant à VERNOT (Côte-d'Or) 16 Route de la Combe Gissey, avec pouvoir d'agir ensemble ou séparément.
CESSION DE PARTS : Cessions libres en tout ou partie des parts sociales au conjoint, ascendants et descendants ainsi qu'aux coassociés. Toutes autres cessions entre vifs sont soumises à agrément.
IMMATRICULATION : Au R.C.S. de DIJON.
Pour avis : Me MANGEL

AL22000436

AVIS DE CONSTITUTION

DENOMINATION : VINGT ET UNE TERRES
FORME : Société civile immobilière
CAPITAL : 1 000 €
SIEGE SOCIAL : 49 A Route de Challanges 21200 BEAUNE (France)
OBJET : acquisition, administration, gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers
DUREE : 99 ans
APPORTS EN NUMERAIRE : 1.000 €
GERANCE : Monsieur Vincent DUPONT demeurant 38 Route de Seurre 21200 BEAUNE
CESSION DE PARTS : toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés donné par une décision extraordinaire, y compris pour les cessions consenties aux ascendants ou descendants du cédant.
IMMATRICULATION : au RCS de DIJON

AL22000443

NOTAIRES DIJON PREFECTURE,
scp de notaires
43, Rue de la Préfecture
21000 DIJON
scp.besson-levray@notaires.fr
0380308340

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Didier LEVRAY, notaire à DIJON, le 2 Février 2022, a été constituée la société civile dénommée «FOLAMI», siège social : DIJON (21000), 71 rue des Rotondes.
Capital social : DEUX CENT DIX MILLE EUROS (210.000,00 €), divisé en 2100 parts sociales de CENT EUROS (100,00 €) chacune, numérotées de 1 à 2100,
Apport en numéraire : 100 €.
Apports en nature : une maison et un terrain attenant situés à DIJON 71, Rue des Rotondes, évalués 209 900 €.
Objet social : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous les immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. DIJON.
Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.
La gérance de la société est assurée par tous les associés.
- M. Philippe LAJEUNE demeurant à DIJON (21000), 71 rue des Rotondes.
- Mme Armelle FORT demeurant à DIJON (21000), 5 D rue des Rotondes.
- M. Florian Bernard MILLIET demeurant à DIJON (21000), 5 D rue des Rotondes.

AL22000455

LODGE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 4 février 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale :Société civile immobilière Dénomination sociale :LODGE Siège social : 13 rue Victor Millot - 21200BEAUNE Objet social : - L'acquisition, la cession,la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel,commercial, industriel ou agricole. - La mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance. - Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société. - La prise de tous intérêts ou participations dans toutes sociétés. - La société pourra également consentir tout cautionnement et toute garantie même hypothécaire sur son patrimoine tant pour la réalisation de son objet social que pour le développement de l'activité économique réalisé directement ou indirectement par ses associés.Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés, Capital social : 1 000euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : M. Jean-Pierre TOURNIER,demeurant 13 rue Victor Millot - 21200 BEAUNE. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas par un ou plusieurs associés représentant les trois-quarts au moins du capital social, à l'exception des les cessions consenties à des associés ou au conjoint de l'un d'eux ou à des ascendants ou descendants du cédant. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. LaGérance

AL22000463

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant assp en date à BEAUNE du 4 février 2022, il a été établi les statuts d'une SARL dénommée TOURISME LODGE, dont le siège est à BEAUNE (21200), 13, rue Victor Millot, ayant pour objet l'acquisition, la construction, l'administration, la cession de tous immeubles bâtis ou non bâtis, propriété de la Société ou dont elle deviendrait propriétaire ultérieurement par voie d'achat, échange, apport ou autrement ; La location meublée desdits immeubles, avec ou sans service annexe ; L'acquisition des meubles, équipements et aménagements destinés à garnir les locaux ; L'achat, la vente de vins tranquilles, pétillants et spiritueux, en gros, et demi-gros et détail, en moûts ou en raisins, et plus généralement de toute boisson alcoolisée ou non et de tout produit se rapportant à l'activité vinicole ainsi que toute opération de négociation et de commission ; L'exploitation de tout type de licence, dont la licence IV ; La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou tout objet similaire ou connexe. La société a été constituée au RCS de DIJON pour une durée de 99 ans sauf dissolution anticipée ou prorogation. Le capital social est fixé à 1 000€.Aux termes du même acte, Monsieur Jean-Pierre TOURNIER, demeurant à BEAUNE (21200), 24 Place Carnot, a été nommé gérant.

AL22000488

NIÈVRE

→ MODIFICATION

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Le 31.12.2021, l'age de la SARL DUBOIS INVEST, 85 fbg du grand Mouesse 58000 Nevers, capital 8000€, RCS Nevers 523157311, transfère le siège a le grand minier 58400 Narcy a compter du 31.12.2021. RCS Nevers

AL22000025

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Le 22.12.2021, l'age de la sarl AGELANDRE SARL, 85 Fbg du Grand Mouesse 58000 Nevers, capital 8000€, RCS Nevers 440114189, transfère le siège a le Grand Minier 58400 Narcy a compter du 31.12.2021. RCS Nevers

AL22000031

AVIS MODIFICATIF

EARL DOMAINE DE ROMENAY

Société civile au capital de 10 000 euros
Romenay 58110 BICHES
828 275 883 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision collective du 31/12/21 à BICHES, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Corentin PANIER de ses fonctions de gérant de la société à compter du 31/12/21 et de nommer en remplacement Monsieur Jean-Philippe PANIER. Les associés ont également décidé la transformation, à compter du 31/12/21, de la société en une société civile d'exploitation agricole (SCEA) présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société civile d'exploitation agricole.
DENOMINATION : DOMAINE DE ROMENAY.
SIEGE SOCIAL : BICHES - 58110 - Romenay.
OBJET : La société a pour objet l'exercice d'activités agricoles.
DUREE : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NEVERS.
CAPITAL : 10 000 euros.
GERANCE : Monsieur Jean-Philippe PANIER.
CESSION DE PARTS : Les cessions de parts sociales sont soumises à l'agrément des associés, quelle que soit la qualité du cessionnaire.
Pour avis et mention
La Gérance

AL22000345

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

CUMA DU VAL D'ARON

CUMA DU VAL D'ARON
N° d'agrément : 58-379
RCS NEVERS 819 699 703

MODIFICATION

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la CUMA « DU VAL D'ARON » à Vandenesse, réunie le 14 Janvier 2022, a décidé
- de mettre en conformité ses statuts avec l'arrêté du 20 Février 2020,
- de transférer son siège social de Mairie de Montaron – 58250 MONTARON à Creule – 58250 MONTARON
Le Président de la CUMA

AL22000367

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

T.N.B.T.
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 €
Ancien siège social : 14, Avenue Jacques Cœur - 18140 LA CHAPELLE MONTLINARD
Nouveau siège social : 19, Grande Rue - 58130 GUERIGNY
843 322 587 RCS BOURGES

Présidente : Mme Flora TENBOURET dt à HYERES (83) - 63, rue Jean Devos - Résidence Les Jardins de Philéas

Aux termes de ses décisions du 31/12/2021, la Présidente a décidé à compter du 01/01/2022 de transférer le siège social de LA CHAPELLE MONTLINARD (18) - 14, Avenue Jacques Cœur à GUERIGNY (58) - 19, Grande Rue, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La société sera désormais immatriculée au RCS de NEVERS.

AL22000369

SCI SUN CROISETTE

Société civile immobilière

au capital de 53.357 €
Siège : Villa Charmante
58700 NOLAY
433675774 RCS de NEVERS

Par décision de l'AGE du 22/12/2021, il a été décidé à compter du 06/07/2021 de:
- nommer Gérant et associé indéfiniment et solidairement responsable Mme SOYER Elise le bois de breuil d'en haut 58240 ST PIERRE LE MOUTIER en remplacement de Mme MULLER SYLVIE décédé.
Mention au RCS de NEVERS

AL22000391

Alciat-Juris Société d'avocats

ALCIAT-JURIS - SELARL D'AVOCATS
Maître Anne NEYRET,
spécialiste en droit des Sociétés
Siège Social : BOURGES -
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : VIERZON -
5 ter rue de la Gaucherie
NEVERS - 6 rue Hoche

NOMINATION DE CO-GÉRANT

TAXIS TPMR STEF & CO

Société à responsabilité limitée
à associé unique
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 8, rue du Ravelin
58000 NEVERS
RCS NEVERS EN COURS

Il résulte de la décision de l'associé unique du 08/12/2021 les modifications suivantes dans l'avis antérieurement publié :
ANCIENNES MENTIONS Gérance : M. Stéphane CONDROYER, né le 29 juillet 1968 à VITRY SUR SEINE (94), dmt à NEVERS 58000, 56, avenue Pierre Bérégovoy.
NOUVELLES MENTIONS:
Gérance :
Stéphane CONDROYER, sus nommé et domicilié.
Maxime TESSO, né le 27/05/1995 à MARSEILLE (13),dmt à NEVERS 58000, 60, rue Paul Vaillant Couturier.
Pour avis,
L'un des gérants

AL22000408

Notaire

Maître Laure PAILLARD,
Notaire à POUILLY SUR LOIRE (Nièvre),
7 Place des Frères Mollet

AVIS DE CHANGEMENT DE GERANT ET DE SIEGE SOCIAL

Suivant acte reçu par Maître Laure PAILLARD, Notaire à POUILLY SUR LOIRE, le 5 janvier 2022, enregistré au SPFE de NEVERS 1, le 20 janvier 2022, n° 2022 N 00040, a été constatée les modifications suivantes des statuts avec effet au 1er janvier 2022 du GFA DES COUTEAUX, siège : SAINT MARTIN SUR NOHAIN (58150), « La Caillotte » – RCS DE NEVERS n° 824769608
1°) Gérant démissionnaire : Monsieur Denis BERGE demeurant à SAINT MARTIN SUR NOHAIN (58150), « La Caillotte »
Nouveaux co-gérants : Monsieur Yoann CHALON demeurant à ALLIGNY COSNE (58200), « Le Mousseau » et Monsieur Emmanuel CHALON, demeurant à POUGNY (58200), 7 rue des Baudes, « Brétignelles »
Durée des fonctions : illimitée
2°) Siège social actuel : SAINT MARTIN SUR NOHAIN (58150), « La Caillotte »
Nouveau siège social : POUGNY (58220, 7 rue des Baudes, « Brétignelles ».
Pour avis
Me PAILLARD, notaire.

AL22000420

Société d'Avocats MARTIN - LECLERC
14 rue Georges Dufaud
58000 NEVERS

UCELIUM

SAS au capital de 781.200 euros
Siège social : 63, Boulevard Camille Dagonneau
58640 VARENNES VAUZELLES
814 659 637 RCS NEVERS

Les mandats des commissaires aux comptes titulaire la société CECOTTI THIERRY ET ASSOCIES et de son suppléant la société ANALYSE ET AUDIT ont pris fin lors de l'assemblée générale du 07 janvier 2022 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.
Pour avis, le Président, B. ZAMORA

AL22000458

→ GÉRANCE

OFFICE NOTARIAL CLOVIS

Département Droit des Affaires
15 Rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. +33 (0)3 26 87 71 71
departement.droitdesaffaires.51047@notaires.fr
www.notaires-clovis-reims.fr

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant actes reçus par Maître Patricia BOUCTON-JOLY, notaire à REIMS (Marne), le 5 novembre 2021 et le 20 janvier 2022,
Monsieur Jean-Paul RAY, Pharmacien, demeurant à LA CHARITE-SUR-LOIRE (58400) 19 avenue du Champ du Seigneur, né à COSNE (58200) le 20 avril 1946, célibataire.
A cédé à :
La Société dénommée SELARL PHARMACIE DES BORDS DE LOIRE, Société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 10.000 €, dont le siège est à LA CHARITE-SUR-LOIRE (58400), 10 Place des Pêcheurs, identifiée au SIREN sous le numéro 908.456.601et immatriculée au RCS de NEVERS.
Un fonds de commerce d'officine de pharmacie exploité à LA CHARITE SUR LOIRE (58400) 10 Place des Pêcheurs, pour laquelle le CEDANT est immatriculé au RCS de NEVERS et identifiée à l'INSEE sous le numéro 306.082.843.
Moyennant le prix de DEUX CENT CINQUANTE MILLE EUROS (250 000,00 EUR) s'appliquant aux éléments incorporels, pour la somme de 220 000,00 EUR et aux éléments corporels, pour la somme de 30 000,00 EUR.
Entrée en jouissance: 10 janvier 2022.
Les oppositions seront reçues, s'il y a lieu, dans les dix jours suivant la publication de ladite vente, au lieu de situation du fonds vendu : LA CHARITE SUR LOIRE (58400) 10 Place des Pêcheurs (et pour la correspondance en l'étude de Maître David MENNETRET, Notaire associé à REIMS -51100- 15 rue Clovis.)
Pour insertion.

AL22000392

AVIS DE CESSION

Suivant acte reçu par Me Patrice PERRET, Notaire à FOURCHAMBAULT 58600, 22, rue Gambetta, le 5 janvier 2021, enregistré au SPFE NEVERS 1 le 11/01/2022 Dossier 2022 00000870, référence 5804P01 2022 N 0001, a été cédé un fonds de commerce de café jeux loterie, auquel est annexée une gérance de débit de tabac sis à FOURCHAMBAULT (58600), 49 rue Gambetta, immatriculé au RCS de NEVERS sous le numéro 341 954 410 par :
Madame Michelle Lucette PILORGE, commerçante, demeurant à FOURCHAMBAULT (58600) 12 rue Jules Renard.
A la société dénommée LE FLASH, SNC au capital de 10.000,00 €, dont le siège est à FOURCHAMBAULT (58600), 49 rue Gambetta immatriculée au RCS de NEVERS sous le n°904885613.
Transfert de propriété et entrée en jouissance au 05/01/2022.
PRIX : DEUX CENT CINQUANTE MILLE EUROS (250 000,00 EUR), s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour DEUX CENT VINGT-DEUX MILLE CINQUANTE EUROS (222 050,00 EUR),
- au matériel pour VINGT-SEPT MILLE NEUF CENT CINQUANTE EUROS (27 950,00 EUR).
Oppositions en la forme légale dans les 10 jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Me Patrice PERRET

AL22000445

→ ADDITIF-RECTIFICATIF

ADDITIF - DIF

DETERGENCE INDUSTRIELLE FRANCAISE - DIF
Société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros
Siège social : Rue du Tremblat - ZI de Villechaud
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
302 555 222 RCS NEVERS
Additif à l'annonce parue le 4 février 2022 (Ref NRCO662879, N° 70589888) : la décision de l'associée unique. en date du 22 décembre 2021 actant de la révocation de. Monsieur Amaury LA FONTA de ses fonctions de représentant. permanent de la société PSAI DEVELOPPEMENT, Directrice. Générale de la Société DIF, et de la nomination de Monsieur. Jean-Noël REY en remplacement, est à effet du 13 décembre. 2021.
POUR AVIS

AL22000354

→ DIVERS

SELARL JOUMIER-ROUSTIC
Office Notarial de Me Audrey ROUSTIC
Notaire à Guérigny (58130),
1, rue Plouzeau

AMENAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Audrey ROUSTIC Notaire à GUERIGNY(58130), 1 rue de Plouzeau, le 31 janvier 2022, M. Claude LECLAIRE et Mme Dominique Martine BILLEBAULT, son épouse,demeurant ensemble à VARENNES-VAUZELLES (58640), 16 rue Jules Renard, nés Monsieur à NEVERS (58000), le 14 novembre1949, Madame à BOURGES (18000), le 22 août 1957, mariés sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de NEVERS (58000), le 24 avril1993, ont déclaré aménager leur régime communautaire actuel.
Les oppositions des créanciers pourront être faites dans un délai de trois mois à compter de la présente insertion et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Audrey ROUSTIC, Notaire à GUERIGNY (58130), 1 rue de Plouzeau.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le Juge aux Affaires Familiales du Tribunal Judiciaire compétent.
Pour insertion.
Me Audrey ROUSTIC, Notaire.

AL22000339

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

AUTRE GREFFE
2019RJ0034 - Par jugement en date du 11/01/2022, le Tribunal de Commerce de Lyon a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de la société **INOVIA CONCEPT INVEST 1** – 799 116 355 RCS Lyon -SARL- gestion de centrales solaires – 199 avenue Francis de Pressensé 69200 VENISSIEUX

AL22000384

Notaire

Etude de Maître Claire HERNANDEZ-JUILLET, notaire
21 rue de la République
18220 LES AIX D'ANGILLON

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 21 février 2011.
Madame Nicolle Henriette Marie-Thérèse BOUTAUT, en son vivant retraitée, demeurant à SAINT-AMAND-EN-PUISAYE (58310) EHPAD Les Ocrières 12 Faubourg Neuf, née à DAMPIERRE-SOUS-BOUHY (58310), le 8 avril 1939, veuve de Monsieur Jacques CAGNAT et non remariée, non liée par un pacte civil de solidarité, de nationalité française, résidente au sens de la réglementation fiscale, est décédée à COSNE-COURS-SUR-LOIRE (58200), le 13 décembre 2021.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Claire HERNANDEZ-JUILLET, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Sylvain JUILLET et Claire HERNANDEZ-JUILLET, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial dont le siège est aux AIX D'ANGILLON, 21 rue de la République, le 27 janvier 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Claire HERNANDEZ-JUILLET notaire aux AIX D'ANGILLON, 21 rue de la République, référence CRPCEN : 18006, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NEVERS (58000) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL22000415

Groupama RHÔNE-ALPES AUVERGNE

CONVOCATION

Les sociétaires des Caisses locales d'assurance mutuelles agricoles de Mont Saint Alban, Haut Morvan, Brinon sur Beuvron, Région de Corbigny, Région de Tannay, Région de Varzy, Vaux d'Yonne, Les Bords de Loire, Bas Nivernais et Sud Morvan sont convoqués en Assemblée générale mixte le 2 mars 2022 à 9h30, 4 Esplanade Walter Benjamin à Nevers à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
Dans le cadre de l'assemblée générale statuant aux conditions de quorum et de majorité applicables aux assemblées générales ordinaires : approbation du procès-verbal de l'assemblée générale précédente, lecture des rapports d'activité et financier du conseil d'administration et de la commission de contrôle et de surveillance, approbation des comptes annuels, affectation du résultat de l'exercice clos, nomination des membres de Commission de contrôle et de surveillance, renouvellement d'administrateurs.
Dans le cadre de l'assemblée générale statuant aux conditions de quorum et de majorité applicables aux assemblées générales extraordinaires : Modification des statuts (adaptation aux évolutions règlementaires notamment issues du décret n°2021-1400 du 29 octobre 2021 relatif au fonctionnement des instances de gouvernance des sociétés d'assurance mutuelles).
Le projet de statuts modifié est consultable auprès de toute agence Groupama située dans la circonscription territoriale de votre Caisse locale.
Pour le cas où l'Assemblée générale présentement convoquée ne pourrait se tenir et délibérer, faute de réunir le quorum requis, les sociétaires sont avisés qu'ils seront convoqués à l'Assemblée générale mixte de leur Caisse locale à une autre date et au lieu qui leur seront précisés dans cette convocation.

AL22000490

→ DISSOLUTION LIQUIDATION

DISSOLUTION

EARL GIEN JEAN-MICHEL

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Au capital de 507 300 euros
Siège social : Crémât
58360 SEMELAY
RCS NEVERS 525 401 576

Le 30/11/2021, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/11/2021. Monsieur Jean-Michel GIEN, demeurant Crémât 58360 SEMELAY a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé Crémât 58360 SEMELAY.
Pour avis
Le Liquidateur.

AL22000357

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI FACH

SCI en liquidation
au capital de 1.500 €
Siège social :
11 Grande Rue
58350 CHATEAUNEUF-VAL-DE-BARGIS
481 564 169 R.C.S. Nevers

L'Assemblée Générale réunie le 30/06/2021 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Christian FRERE, demeurant La Cras Le Petit Midi – 71250 CLUNY, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NEVERS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis -Le Liquidateur

AL22000402

CLÔTURE DE LIQUIDATION

NDBI

SARL en liquidation
au capital social de 5 000 Euros
Siège social : 6 Dardault
58160 DRUY-PARIGNY
R.C.S. NEVERS 750 417 685

Le 31.12.2021, l'assemblée générale extraordinaire a. approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le. liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion. et a constaté la clôture de liquidation à compter du. 31.12.2021.
La société sera radiée au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL22000410

DISSOLUTION

SAS PAUMAË

SAS au capital de 20 000 €
Siège social : Parc du Val de Loire - Rue des Cordeliers
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
532 651 627 RCS NEVERS

Aux termes de l'AGE du 04/02/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 04/02/2022, et sa mise en liquidation.
A été nommé Liquidateur M. Franck PHILY demeurant 12 boulevard pierre de coubertin, 58200 COSNE COURS SUR LOIRE avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 12 boulevard Pierre de Coubertin 58200 COSNE COURS SUR LOIRE adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Mention en sera faite au RCS de NEVERS.

AL22000477

→ CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à DECIZE en date du 6/01/2022, il a été constitué une société civile présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : SCM NICARD FRACHOT
SIEGE SOCIAL : 39 rue de la République, 58300 DECIZE (Nièvre)
OBJET : faciliter l'activité professionnelle de ses membres, par la mise en commun de tous les moyens utiles à l'exercice de leur profession, sans que la société puisse elle-même exercer celle-ci. Elle peut notamment acquérir, louer les installations et matériels, etc. nécessaires. Elle peut encore engager le personnel auxiliaire nécessaire et, plus généralement, procéder à toutes opérations financières, mobilières et immobilières se rapportant à l'objet social et n'altérant pas son caractère civil.
DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
CAPITAL : 1000 euros
GERANCE : Anthony NICARD, demeurant 21 rue Marguerite Monnot 58300 DECIZE (Nièvre), Julie FRACHOT, demeurant 4 rue Paul et Auguste Couture, 58260 LA MACHINE (Nièvre),
ASSOCIE INDEFINIEMENT RESPONSABLE : Anthony NICARD, demeurant 21 rue Marguerite Monnot 58300 DECIZE (Nièvre), Julie FRACHOT, demeurant 4 rue Paul et Auguste Couture, 58260 LA MACHINE (Nièvre).
AGREMENT DES CESSIONS : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement des associés représentant plus de la moitié des parts sociales.
IMMATRICULATION : Au RCS de NEVERS
Pour avis, le gérant

AL22000259

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 14/11/2021, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : SAS AMAUREVE
Forme : SAS
Capital social : 500 €
Siège social : Limoux, 58490 ST PARIZE LE CHATEL
Objet social : achat, vente et location de biens immobiliers, meublés et non meublés
Président : Mme Françoise BIARD demeurant Limoux, 58490 SAINT PARIZE LE CHATEL
Clause d'agrément : La cession des actions est libre
Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS

AL22000368

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société civile sans statut légal particulier présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCI ARBATIM ;
Siège social : Hameau de Sury – 58270 SAINT JEAN AUX AMOGNES ;
Objet social : Acquisition, administration, exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ;
Durée de la Société : 99 ans ;
Capital social : 1 000 € ;
Gérance : Mme Hélène MILLIET de FAVERGES et de CHALLES dt à SAINT JEAN AUX AMOGNES (58) – Hameau de Sury ;
Immatriculation de la société au RCS de NEVERS.
Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la Société donné par décision collective extraordinaire des associés.

AL22000370

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 03 février 2022, il a été constitué une SASU présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : **« AP 58 DIAGNOSTICS IMMOBILIERS »**.
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Capital : 100 €uros
Siège social : 19, rue d'Amont à TEIGNY 58190
Début activité : 01 mars 2022
Objet social :
La société a pour objet, en France et à l'étranger : activités de contrôle et analyses techniques en immobilier, conseils techniques et prestations de services.
Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS
Présidence : PETIT Angélique,
Associé : PETIT Angélique, demeurant 19, rue d'Amont à TEIGNY 58190
Immatriculation : au registre du Commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis la Présidente

AL22000398

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 1er Février 2022, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée :**LIBELLULE**
Objet social : Location immobilière
Siège social : 6 Rue de l'enfer 58190 FLEZ CUZY
Capital : 100 euros
Gérance : M PATRICE PIEUX et MME JESSICA PIEUX demeurant 6 Rue de l'enfer 58190 FLEZ CUZY
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL22000404

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant un acte sous seing privé, en date du 3 Février 2022,. il a été constitué une société présentant les. caractéristiques suivantes :FORME : Société A Responsabilité. Limitée ; OBJET :L'acquisition et la gestion des titres de. la société JCC SARL au capital de 8.000 euros, dont le siège. est situé à SAINT AMAND EN PUISAYE (58310) 56 route de. Cosne, immatriculée au Registre du Commerce et des Société. de NEVERS sous le numéro 494.122.401. laquelle exploite un. magasin de type supermarché sous l'enseigne CARREFOUR. CONTACT ou toute enseigne appartenant au Groupe CAREEFOUR à. l'exclusion de toute autre, à SAINT AMAND EN PUISAYE (58310). 56 route de Cosne. L'exploitation par l'intermédiaire d'un. contrat de location gérance qui lui sera consenti par la. société JCC sus dénommée, d'un fonds de commerce de type. supermarché sis à SAINT AMAND EN PUISAYE (58310) 56 route de. Cosne, à l'enseigne CARREFOUR CONTACT ou toute autre. enseigne appartenant au Groupe CARREFOUR, à l'exclusion de. toute autre. Et à titre accessoire, la fourniture de tous. services, de toutes prestations de services à la clientèle. et la vente de marchandises y afférente. L'activité de. location à court terme de véhicules terrestres à moteur,. sans chauffeur. DENOMINATION: APOCF ; SIEGE SOCIAL: SAINT. AMAND EN PUISAYE (58310) 56 route de Cosne ; DUREE : 30 ans. ; CAPITAL : 216.200 euros ; GERANCE : Monsieur Frédéric. BEAUFILS, demeurant à SEVREY (71100) 4 Bis rue Mendes France. ; La société sera immatriculée au RCS de NEVERS

AL22000407

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHATILLON EN BAZOIS du 04 février 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : EGELEC
Siège social : 29 Route de Château-Chinon, 58110 CHATILLON EN BAZOIS
Objet social : Toutes activités d'électricité générale
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 2 000 euros
Gérance : Monsieur Eric GUILLAUME, demeurant 29 Route de Château-Chinon 58110 CHATILLON EN BAZOIS, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis
La Gérance

AL22000474

YONNE

MODIFICATION

MODIFICATION DES DIRIGEANTS ET TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

SCI MAS DUC
Société civile immobilière
15 rue de l'Eglise LADUZ
89110 VALRAVILLON
Capital social : 7.622,45 €3
45 078 588 R.C.S SENS

Le 30 décembre 2021 l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :
- de nommer en qualité de gérant Monsieur Vincent BLADOU demeurant à VALRAVILLON (89110), 15 rue de l'Eglise LADUZ,en remplacement de Monsieur Francis BLADOU, décédé à AUXERRE(Yonne), le 6 novembre 2006,
- et de transférer le siège social au 15 rue de l'Eglise LADUZ (89110) VALRAVILLON.
Mention sera faite au RCS de SENS.
Pour avis
La gérance

AL22000330

NOMINATION DE CO-GÉRANT

EARL LES PRES DU MORVAN
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 5 route de Quarre - Lautreville
89630 SAINT-GERMAIN-DES-CHAMPS
524 263 142 RCS AUXERRE

Le 01/10/2021, l'associé unique a nommé en qualité de cogérante à compter de ce jour, Madame Régine COMMAILLE demeurant 5 route de Quarré - Lautreville 89630 Saint Germain des Champs.
Pour avis.

AL22000332

CHANGEMENT DE GÉRANCE

SCI SARDA GABET, Société Civile Immobilière, au capital de 102.000,00 euros, Siège social à SAINT GEORGES SUR BAULCHE (89000) Le Petit Bois, 453 885 014 RCS AUXERRE. Suite au décès de M. Guy SARDA survenu le 08/11/2017, M. Hervé SARDA, demeurant à AUXERRE (89000) 17 rue Fécauderie, est devenu seul gérant en vertu des statuts. Le dépôt légal sera effectué auprès du RCS de AUXERRE.
Pour avis et mention. Me Hervé CHANTIER, notaire.

AL22000363

EARL DU PARADIS

EARL au capital de 278 500 € Siège social : chez M. Philippe Mauny – 17 route de Joigny – 89400 BRION 477 502 538 RCS SENS Par une décision du 31 décembre 2021, l'associé unique : - A pris acte de la démission de M. Philippe MAUNY de ses fonctions de gérant, - A décidé de transférer le siège social de la société à BRION (Yonne - 89400), la Fourchotte, 16 rue Roger Lata. Pour avis, la gérance.

AL22000376

SNC DU VAU MARCEAU

Société en Nom Collectif au capital de 5 000 €. Siège social : 16 rue Roger Lata – la Fourchotte – 89400 BRION. 840 069 041 RCS SENS. L'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2021 : - A pris acte de la démission de M. Philippe MAUNY de ses fonctions de gérant, - A nommé Mme Lucie DESCHAMPS épouse MAUNY, demeurant à BRION (89400), la Fourchotte, 16 rue Roger Lata, aux fonctions de gérant. Pour avis, la gérance.

AL22000377

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

EURL MISS B2B
Société à responsabilité limitée
unipersonnelle
MISS B2B
au capital de 1 000 euros
Siège social sis 1 Place de l'Esterel
89000 AUXERRE
Identifiée sous le n° 830 935 003 00012
RCS d'AUXERRE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 22 janvier 2022, l'associé unique a décidé :
- de transférer le siège social du 1 Place de l'Esterel à 89000 AUXERRE au 75 rue de Bourgogne à 89000 AUXERRE à compter du 1er février 2022.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Les autres termes du précédent avis n'ont pas été modifiés.
Pour avis

AL22000393

GAEC DE BUISSONCURE

GAEC agréé au capital de 225 000 €. Siège social : 17 rue du Crot - 89270 SAINT MORE. 410 182 950 RCS AUXERRE. L'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2021 a pris acte de la démission de M. Nicolas CULLIÈRE de ses fonctions de gérant à compter du 1er janvier 2022. Pour avis, la gérance.

AL22000388

SCEA DU BOURG

Société civile au capital de 347 000 € Siège social : 75 rue des Treilles, 89140 SERGINES 849 157 128 RCS SENS L'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2021 a décidé de réduire le capital social de 153 400 € pour le ramener à 193 600 €, a pris acte de la démission de M. Philippe VALLET de ses fonctions de gérant et nommé M. Mathieu VALLET auxdites fonctions et a décidé de transférer le siège social au 14 rue Pierre Perdreaux, 89140 SERBONNES. Cette adresse dépend du ressort du greffe du tribunal de commerce de SENS (89100) où la société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés. Pour avis, la gérance.

AL22000389

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

ABLOC
SAS au capital de 40 000,00 €uros
3 chemin Champbertrand 89100 ROSOY
439 812 165 R.C.S. SENS

Aux termes de l'AGE en date du 31/12/2021, il a été décidé de transférer le siège social au 72 rue René Binet 89100 SENS à compter du 01/01/2022.

AL22000394

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

SAS OPRIXC
Au capital de 5 000 €
18 RUE DES GRAHUCHES
89100 SENS
Numéro de Siret 880 151 949 00018

Par AGE du 22 septembre 2021 il a été décidé de nommer nouveau président M. Alexis GAROS demeurant à VILLENEUVE SUR YONNE 89500, 13 Faubourg de l'Espérance à compter du 22 septembre 2021 en remplacement de Mme VIRGINIE RODRIGUEZ démissionnaire.

AL22000395

SASU OPRIXC

Au capital de 5 000 €
18 RUE DES GRAHUCHES
89100 SENS
Numéro de Siret
880 151 949 00018

Par AGE du 02 janvier 2022, l'associé unique a décidé à compter du 2 janvier 2021 de transférer le siège social au 14 rue Olympe de Gouges 89400 Migennes.

AL22000396

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

CT2I
Société par actions simplifiée
au capital de 5.000,01 €
Siège social :
99 ter chemin de la Montagne
94360 BRY-SUR-MARNE
834 259 251 R.C.S. Créteil

Suivant procès-verbal en date du 30 novembre 2021, l'assemblée générale a décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : **2 Route de Noyers 89310 GRIMAULT.**
Pour information : **Président :** Mme Cécile GRELOT, demeurant 99 ter Chemin de la Montagne - 94360 BRY SUR MARNE.
En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.
La société fera l'objet d'une immatriculation au RCS de Auxerre désormais compétent à son égard.
Le représentant légal.

AL22000401

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

LE FOURNIL DE LA GARE
S.A.S. au capital de 5 000 €
24, rue de la Gare
89140 PONT-SUR-YONNE
845 193 986 RCS SENS

Par AGM du 21/01/2022, les associés ont étendu l'objet. social aux activités de manière ambulante. L'article 2 des. statuts a été modifié en conséquence.

AL22000405

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Le 8.12.2021 les associés de la SCI PAILLARD, capital 1.400. euros, siège social AUXERRE (89000) 5, Place Robillard, 478. 235 658 RCS AUXERRE, constituée pour une durée de 25 années. à compter du 11.08.2004 ayant pour objet l'acquisition,. l'administration de tous immeubles et biens immobiliers,. gérée par Mme Marie-Claire CHEVILLOTTE et M. Mathieu. CHEVILLOTTE demeurant à CHICHERY (89400) 8, rue des Ruelles,. ont décidé de transférer le siège social à compter dudit. jour. SIEGE SOCIAL : ANCIENNES MENTIONS PUBLIEES : AUXERRE. (89000) 5, Place Robillard. NOUVELLES MENTIONS : CHICHERY. (89400) 8, rue des Ruelles. La société sera désormais. immatriculée au RCS de SENS.

AL22000406

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

THIERRY BLAY
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 624 euros
Siège social : 1 Rue Carnot
et 37 Rue de Lyon -
89200 AVALLON
RCS AUXERRE 453 106 031

Aux termes d'une délibération en date du 1er janvier 2022,. la collectivité des associés a pris acte de la démission de. Monsieur Thierry BLAY de ses fonctions de gérant à compter. du 1er janvier 2022 et a décidé de ne pas procéder à son. remplacement.
Pour avis.
La Gérance

AL22000412

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI C.B.R.
Au capital de 1 372.04 €
11 rue du Centre 89340 Champigny
RCS Sens 428 609 846

L'AGE du 01/01/2022 a décidé de transférer le siège social. du 11 rue du Centre, 89340 Champigny au 63 Impasse des. Soucis, 83600 Fréjus à compter du 01/01/2022 et de modifier. en conséquence l'article 5 des statuts. Pour Avis. La. gérance.

AL22000416

SAS LA CROIX BLANCHE

SAS au capital de 90 000,00 €uros
La Tuilerie 89130 VILLIERS-SAINT-BENOIT
834 749 749 R.C.S. AUXERRE

Par décision en date du 31 décembre 2021, les associés ont pris acte de la démission de Madame Yolène ORTOLE de son mandat de Directeur Général, à compter de cette même date. Elle ne sera pas remplacée. Le dépôt légal sera effectuée au RCS D'AUXERRE.

AL22000419

SELARL THEMIS –
Vincent GUADAGNINO & Associés
Espace Diorama – Bld de Cascaïs –
64200 BIARRITZ - 05 59 42 30 55

SAVEURS EVENTS

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 rue de la Tournelle Carrée - 89100 SOUCY
492 221 213 RCS SENS

Aux termes d'une décision en date du 03/02/2022, les associés ont décidé à l'unanimité de transférer le siège social du 2 rue de la Tournelle Carrée - 89100 SOUCY au 375 impasse de Pinot – 40230 SAINT JEAN DE MARSACQ, à compter rétroactivement du 01/11/2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL22000421

AVIS DE MODIFICATION

BOURGOGNE DÉRATISATION
Société par actions simplifiée
Au capital de 2 100 Euros
Siège social : 2 A RUE DES BERGERATS
– LES BRIES –
89380 APPOIGNY
RCS SENS 823498381

Aux termes d'une délibération en date du 14 Décembre 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 22 Rue Roger Thureau 89300 Joigny au 2 A Rue des Bergerats – les Bries – 89380 Appoigny et ce à compter de cette date, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.En conséquence, la Société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du registre du commerce et des sociétés de SENS.
Le président

AL22000423

J2P

SARL au capital de 1 000 euros,
Siège social : 11, rue du Moulin -
89310 MÔLAY,
792 438 004 RCS AUXERRE

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 décembre 2021, les associés ont décidé de remplacer l'objet social par les activités suivantes avec effet au 31 décembre 2021 à minuit : l'acquisition, la gestion et la cession de toutes valeurs mobilières ; la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et leur gestion ; l'animation et la coordination de toute société ; la création et l'acquisition de toutes branches d'activité, de tous fonds de commerce ou établissements de même nature ou de nature similaire, leur exploitation ou leur vente ; la prise en location-gérance de tous établissements de même nature ou de nature similaire, la mise en location-gérance du ou des fonds appartenant à la société. Les statuts ont été mis à jour en conséquence.

AL22000425

SCI LES REPLATS

Société civile immobilière
Capital : 9.756,74 euros
Siège social : BEAUMONT (89250),
19 rue de l'Ile
RCS AUXERRE 328 179 239

L'assemblée générale des associés de la SCI LES REPLATS tenue le 25 avril 2021 a décidé de nommer en qualité de gérant Monsieur Stéphane MASSE demeurant à PALAISEAU (91120) 144 rue de Paris pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Michel MASSE décédé le 25 mars 2021.
Pour insertion Me Florence MERLET Notaire à SEIGNELAY (89250).

AL22000428

SCI BELLOCIER

SCI au capital de 1 000€
96 rue Bellocier, 89100 SENS, 527 920 649 RCS Sens
Le gérant a décidé, le 7/2/22, de transférer le siège social de la société au 48 grande rue, 89100, NAILLY
Mention au RCS de Sens

AL22000438

SNEP

SASU au capital de 45 000€
6 rue des Caillottes, 89000 AUXERRE
807 383 237 RCS Auxerre
Le Président a décidé, le 1/11/2021, de transférer le siège social de la société, au 1er novembre 2021 au 31 rue des Isles, 89470, Monéteau
Mention au RCS de Auxerre

AL22000441

NOMINATION DE CO-GÉRANT

SNC LES PERSPECTIVES
Société en nom collectif
Au capital de 5 000,00 euros
Siège social
Les Neuvrainnes
89220 CHAMPCEVRAIS
512 208 976 RCS AUXERRE

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 4 janvier 2022, la collectivité des associés a nommé M. Axel ROBILLIART, demeurant La Rue, 45230 SAINT MAURICE SUR AVEYRON, aux fonctions de cogérant à compter de ce jour et pour une durée illimitée. Modification sera faite au registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE. La gérance.

AL22000486

GÉRANCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Sylvie HURET-FERRAND, Notaire à AUXERRE (89), 5 rue Marcelin Berthelot, le 27/01/2022,enregistré au SIE d'Auxerre (89), le 01/02/2022 sous les références 8904P01 2022N121, a été cédé un fonds de commerce par :
Madame Elodie Christiane BRIZARD, coiffeuse, épouse de Monsieur Anthony D'HERDT, demeurant à ESCAMPS (89), 19 rue d'Avigneau.
Née à AUXERRE (89), le 30/06/1988.
A :
Madame Charlotte Emilienne SAILLANT, coiffeuse, demeurant à VALLAN (89580), 6 Rue des Burlats.
Née à AUXERRE (89), le 20/01/1991.
Célibataire.
Désignation du fonds : fonds de commerce de coiffure mixteen salon et à domicile sis à COURSON LES CARRIERES (89), 3Place de l'Église, lui appartenant, connu sous le nom commercial ORIGIN'HAIR, et pour lequel elle est immatriculé eau registre du commerce et des sociétés de 512 346 974, sous le numéro 512 346 974 00011.
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.
L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de DIX-NEUF MILLE TROIS CENTS EUROS (19 300,00EUR), s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour ONZE MILLE SEPT CENT SIX EUROS (11 706,00 EUR),
- au matériel pour SEPT MILLE CINQ CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE EUROS (7 594,00 EUR).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL22000461

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous seing privé à Sommecaise, en date du 18 janvier 2022enregistré le 25 janvier 2022 au SIE d'Auxerre dossier 2022 00005277 / référence 8904P01 2022A 00124, Monsieur Bruno ALESSANDRINI,demeurant 26 Boulevard Pierre Larousse, 89130TOUCY a cédé à : ECURIE ALESSANDRINI EURL au capital de 1000 euros, sise 15 Les Bouviers, 89110 Sommecaise, immatriculée au greffe de Sens sous le numéro 904445731moyennant le prix de 3700 euros son fonds agricole d' élevage de chevaux et autres équidés exploité 15 Les Bouviers, 89110 Sommecaise.Entrée en jouissance au 1 janvier 2022. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, au fonds vendu .Le gérant

AL22000465

ADDITIF-RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue le 04/02/2022, concernant la société SCI DU 108 AVENUE GALLIENI. Il fallait lire « Mr PINON Eric est nommé gérant, en remplacement de Mme PINON Annie »

AL22000439

ENQUÊTE PUBLIQUE

Préfet de l'Yonne

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est averti qu'en exécution du Code de l'environnement et de l'arrêté n° PREF-SAPPIE-BE-2022-009 du12 janvier 2022, une enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale, au titre de la loi sur l'eau, pour la reconstruction du barrage du Batardeau sis à Auxerre, déposée par l'Établissement public Voies Navigables de France (VNF), sera ouverte du mercredi 9 février 2022(9h) au vendredi 11 mars 2022 (17h) inclus, soit une durée de 31 jours consécutifs à la mairie d'Auxerre.
Est désigné M. René MOREAU en qualité de commissaire enquêteur.
Le dossier de demande d'autorisation environnementale comprenant une notice d'incidence et non d'impact,justifiant ainsi l'absence d'avis de l'Autorité environnementale et le registre d'enquête seront déposés pendant toute la durée de l'enquête, du 9 février 2022 au 11mars 2022 inclus à la mairie d'Auxerre, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.
Le dossier complet de demande d'autorisation environnementale pourra également être consulté sur le site Internet des services de l'État dans l'Yonne www.yonne.gouv.fr (rubrique politiques publiques / environnement / installations classées Loi sur l'eau /enquêtes publiques), ainsi que sur le poste informatique mis à disposition du public du 9 février 2022 au 11 mars 2022inclus à la préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'Environnement) de 9 h à 12 h et 14 h à 16 h 30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.18 ou au 03.86.72.79.89.
Pendant le délai de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront également être consignées :
- sur un registre dématérialisé, à l'adresse suivante :
https://www.registre-dematerialise.fr/2884
- par voie électronique, à l'adresse e-mail associée au registre dématérialisé suivante :
enquete-publique-2884@registre-dematerialise.fr
(Les observations et propositions transmises par voie électronique à cette adresse e-mail seront consultables sur le registre dématérialisé et donc visibles par tous).
- par courrier, au commissaire enquêteur, à la mairie d'Auxerre, siège de l'enquête.
Indépendamment des dispositions ci-dessus, le commissaire enquêteur recevra les observations et propositions du public, dans le respect des mesures sanitaires COVID-19quiseront également consignées dans le procès-verbal à la mairie d'Auxerre :
- mercredi 9 février 2022 de 9 h à 12 h,
- lundi 14 février 2022 de 14 h à 17 h,
- jeudi 3 mars 2022 de 14 h à 17 h,
- vendredi 11 mars 2022 de 14 h à 17 h,
A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport à la Préfecture de l'Yonne (Bureau de l'Environnement), à la mairie d'Auxerre, ainsi que du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées du commissaire enquêteur. Ces éléments seront également mis à disposition du public sur le site Internet des services de l'État dans l'Yonne.
La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.
Des informations peuvent être demandées auprès de l'Établissement public VNF - Direction de l'Ingénierie et dela maîtrise d'ouvrage - 1 Chemin Jacques de Baerze - 21062DIJON - Email : Dimoa-uo-dijon@vnf.fr - tél :03.45.34.12.50.

AL22000489

VENTE AUX ENCHÈRES

S.C.P. d'Avocats Interbarreaux
REVEST - LEQUIN - NOGARET - DE METZ - CROCI
5 rue Marcelin Berthelot
89004 AUXERRE CEDEX
Tél. 03.86.72.03.03

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SAISIE IMMOBILIERE

au Tribunal Judiciaire d'AUXERRE (Yonne)

VENDREDI 18 MARS 2022 à 14 heures
A la requête de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE CHAMPAGNE-BOURGOGNE, Société Coopérative à capital et personnel variables, régie par la loi du 5 août 1920, le Livre V du Code Rural et les textes subséquents, ayant son siège à TROYES (Aube), 269 faubourg Croncels, constituée à la date du 20 septembre 1994 et immatriculée au RCS de TROYES sous le numéro 775 718 216, agissant poursuites et diligences de Monsieur Pascal TREMEAU agissant lui-même en qualité de responsable du Service Recouvrement Contentieux de ladite CAISSE domicilié ès-qualité audit siège ;
Ayant pour Conseil la SCP d'Avocats Interbarreaux REVEST - LEQUIN - NOGARET - DE METZ - CROCI représentée par Me Patricia NOGARET, Avocat inscrit au Barreau d'AUXERRE
il sera procédé le Vendredi 18 MARS 2022 à 14 heures, à la Barre du Tribunal Judiciaire d'AUXERRE au Palais de Justice de cette ville, à la VENTE, au plus offrant et dernier enchérisseur, des biens suivants :
Lot 1/ Commune IRANCY (Yonne)
52 parcelles, APPELLATION IRANCY, pour 4ha 81a 91ca, cadastrées sections :
- A 407 lieudit « Les Beaux Monts » pour 9a 18ca, selon le cadastre verger
- A 409 lieudit « Les Beaux Monts » pour 9a 41ca, selon le cadastre taillis simples
- A 412 lieudit « Les Beaux Monts » pour 6a 49ca, selon le cadastre vignes (VAOC)
- A 413 lieudit « Les Beaux Monts » pour 6a 39ca, selon le cadastre vignes (VAOC)
- A 415 lieudit « Les Beaux Monts » pour 4a 75ca, selon le cadastre vignes (VAOC)
- A 416 lieudit « Les Beaux Monts » pour 2a 91ca, selon le cadastre vignes (VAOC)
- A 417 lieudit « Les Beaux Monts » pour 15a 80ca, selon le cadastre vignes (VAOC)
- A 418 lieudit « Les Beaux Monts » pour 19a 82ca, selon le cadastre vignes (VAOC)
- A 419 lieudit « Les Beaux Monts » pour 8a 67ca, selon le cadastre vignes (VAOC)
- A 420 lieudit « Les Beaux Monts » pour 5a 61ca, selon le cadastre vignes (VAOC)
- A 421 lieudit « Les Beaux Monts » pour 1a 99ca, selon le cadastre vignes (VAOC)
- A 422 lieudit « Les Beaux Monts » pour 99ca, selon le cadastre vignes (VAOC)
- A 423 lieudit « Les Beaux Monts » pour 99ca, selon le cadastre vignes (VAOC)
- A 424 lieudit « Les Beaux Monts » pour 4a 63ca, selon le cadastre vignes (VAOC)
- A 425 lieudit « Les Beaux Monts » pour 7a 48ca, selon le cadastre vignes (VAOC)
- A 426 lieudit « Les Beaux Monts » pour 7a 98ca, selon le cadastre vignes (VAOC)
- A 427 lieudit « Les Beaux Monts » pour 8a 55ca, selon le cadastre vignes (VAOC)
- A 428 lieudit « Les Beaux Monts » pour 11a 22ca, selon le cadastre vignes (VAOC)
- A 431 lieudit « Les Beaux Monts » pour 5a 54ca, selon le cadastre vignes (VAOC)
- A 432 lieudit « Les Beaux Monts » pour 14a 64ca, selon le cadastre vignes (VAOC)
- A 438 lieudit « Les Beaux Monts » pour 4a 80ca, selon le cadastre taillis simples
- A 439 lieudit « Les Beaux Monts » pour 3a 52ca, selon le cadastre taillis simples
- A 442 lieudit « Les Beaux Monts » pour 5a 94ca, selon le cadastre taillis simples
- A 446 lieudit « Les Beaux Monts » pour 80ca, selon le cadastre landes
- A 447 lieudit « Les Beaux Monts » pour 1a 94ca, selon le cadastre landes
- A 450 lieudit « Les Beaux Monts » pour 2a 24ca, selon le cadastre landes
- A 453 lieudit « Les Beaux Monts » pour 12a 78ca, selon le cadastre taillis simples
- A 456 lieudit « Les Beaux Monts » pour 7a 24ca, selon le cadastre taillis simples
- A 457 lieudit « Les Beaux Monts » pour 3a 25ca, selon le cadastre taillis simples
- A 459 lieudit « Les Beaux Monts » pour 2a 00ca, selon le cadastre taillis simples
- A 460 lieudit « Les Beaux Monts » pour 2a 00ca, selon le cadastre taillis simples
- A 468 lieudit « Les Beaux Monts » pour 5a 37ca, selon le cadastre taillis simples
- A 600 lieudit « Renouel » pour 43a 00ca, selon le cadastre vignes (VAOC)
- A 601 lieudit « Renouel » pour 5a 20ca, selon le cadastre taillis simples
- A 602 lieudit « Renouel » pour 15a 77ca, selon le cadastre landes
- A 650 lieudit « Le Paradis » pour 2a 07ca, selon le cadastre taillis simples
- A 655 lieudit « Le Paradis » pour 3a 65ca, selon le cadastre taillis simples
- A 659 lieudit « Le Paradis » pour 2a 40ca, selon le cadastre taillis simples-
A 662 lieudit « Le Paradis » pour 4a 47ca, selon le cadastre taillis simples
- A 667 lieudit « Le Paradis » pour 4a 77ca, selon le cadastre taillis simples
- A 692 lieudit « Le Paradis » pour 5a 20ca, selon le cadastre taillis simples
- A 714 lieudit « Le Paradis » pour 4a 50ca, selon le cadastre taillis simples
- A 746 lieudit « Le Paradis » pour 9a 70ca, selon le cadastre vignes (VAOC)
- A 747 lieudit « Le Paradis » pour 45a 19ca, selon le cadastre vignes (VAOC)
- A 777 lieudit « Haut de Boudardes » pour 30a 04ca, selon le cadastre terre
- E 562 lieudit « Les Begneaux» pour 22a 63ca, selon le cadastre vignes (VAOC)
- E 563 lieudit « Les Begneaux» pour 11a 35ca, selon le cadastre vignes (VAOC)
- E 564 lieudit « Les Begneaux» pour 4a 80ca, selon le cadastre landes
- F 295 lieudit « Crot Chabout» pour 5a 55ca, selon le cadastre vignes (VAOC)
- F 297 lieudit « Crot Chabout» pour 12a 90ca, selon le cadastre vignes (VAOC)
- F 299 lieudit « Crot Chabout» pour 34a 60ca, selon le cadastre vignes (VAOC)
- F 300 lieudit « Crot Chabout» pour 9a 20ca, selon le cadastre vignes (VAOC)
Lot 2/ Commune IRANCY (Yonne)
7 parcelles, APPELLATION COTEAUX BOURGUIGNONS, pour 1ha 22a 96ca, cadastrées sections :
- C 45 lieudit « Côtes Renverses Nord » pour 11a 78ca, selon le cadastre terre
- C 46 lieudit « Côtes Renverses Nord » pour 33a 08ca, selon le cadastre terre
- C 47 lieudit « Côtes Renverses Nord » pour 22a 30ca, selon le cadastre terre
- C 61 lieudit « Côtes Renverses Nord » pour 10a 20ca, selon le cadastre vignes (VAOC)
- C 62 lieudit « Côtes Renverses Nord » pour 11a 10ca, selon le cadastre vignes (VAOC)
- C 70 lieudit « Côte Neuve» pour 19a 36ca, selon le cadastre vignes (VAOC)
- C 71 lieudit « Côte Neuve» pour 15a 14ca, selon le cadastre vignes (VAOC)
Lot 3/ Commune IRANCY (Yonne)
5 parcelles, APPELLATION BOURGOGNE ALIGOTE, pour 1ha 59a 94ca, cadastrées sections :
- C 67 lieudit « Côte Neuve» pour 17a 37ca, selon le cadastre vignes (VAOC)
- C 68 lieudit « Côte Neuve» pour 14a 27ca, selon le cadastre vignes (VAOC)
- C 69 lieudit « Côte Neuve» pour 42a 48ca, selon le cadastre vignes (VAOC) et terre
- C 149 lieudit « Côte Neuve» pour 20a 15ca, selon le cadastre taillis simples
- C 917 lieudit « Côtes Renverses Nord » pour 65a 13ca, selon le cadastre terre
Lot 4/ Commune IRANCY (Yonne)
2 parcelles, APPELLATION IRANCY, pour 12a 20ca, seulement sur la nue-propriété, cadastrées sections :
- F 749 lieudit « La Croix Buteix » pour 4a 80ca, selon le cadastre vignes (VAOC)
- F 750 lieudit « La Croix Buteix » pour 7a 40ca, selon le cadastre vignes (VAOC)
Lot 5/ Commune IRANCY (Yonne)
2 parcelles, APPELLATION IRANCY, pour 4a 97ca, cadastrées sections :
- F 459 lieudit « Veauchassy» pour 2a 50ca, selon le cadastre taillis simples
- F 1443 lieudit « Les Bas Champreux » pour 2a 47ca, selon le cadastre landes
Lot 6/ Commune DES DEUX RIVIERES (ex. CRAVANT) (Yonne)
6 parcelles pour 72a 13ca, cadastrées sections :
- A 147 lieudit « La Grande Côte Ouest » pour 4a 50ca, selon le cadastre landes

- A 151 lieudit « La Grande Côte Ouest » pour 8a 05ca, selon le cadastre landes
- B 199 lieudit « Envers du Val des Noyers » pour 8a 90ca
parcelle constituant un bien non délimité de 4a 45ca appartenant aux propriétaires grevés, à prendre dans une superficie totale de 8a 90ca, selon le cadastre landes
- B 502 lieudit « Adroit du Val des Noyers » pour 11a 50ca, selon le cadastre terre
- ZD 76 lieudit « La Croix Rouge » pour 17a 60ca, selon le cadastre taillis simples
- ZD 187 lieudit « La Justice » pour 26a 03ca, selon le cadastre taillis simples
MISES A PRIX : LOT 1 : 199 000 € (cent quatre-vingt-dix-neuf mille euros)
LOT 2 : 29 500 € (vingt-neuf mille cinq cents euros)
LOT 3 : 38 300 € (trente-huit mille trois cents euros)
LOT 4 : 5 000 € (cinq mille euros)
LOT 5 : 2 000 € (deux mille euros)
LOT 6 : 800 € (huit cents euros)
outre les clauses contenues au cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire d'AUXERRE.
Consignation obligatoire de 10% de la mise à prix avec un minimum de 3 000 € par chèque de banque libellé à l'ordre de Madame le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats d'AUXERRE ou caution bancaire.
Enchères obligatoires par Avocat inscrit au barreau d'AUXERRE.
Pour avis : Patricia NOGARET
Pour tout renseignement, s'adresser à : S.C.P. d'Avocats Interbarreaux REVEST - LEQUIN – NOGARET – DE METZ - CROCI, 5 rue M. Berthelot 89004 AUXERRE CEDEX - 03.86.72.03.03 - immo@rlcavocats.com

AL22000365

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce de Dijon en date du 01/02/2022 ouvrant une procédure de redressement judiciaire au profit de la **SAS à associé unique ETABLISSEMENTS PATOUILLET** 105 rue des Mignottes 89000 Auxerre ; RCS DIJON 435 820 048, (commerce de boissons). Date de cessation des paiements : 01/01/2022. Administrateur judiciaire : SELARL AJRS représentée par Maître Marlène LOISEAU - 12, boulevard THIERS - 21000 Dijon, avec une mission de surveillance. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire Judiciaire ; la SELARL MP ASSOCIÉS représentée par Maître Thibaud POINSARD - 19, avenue Albert CAMUS - 21000 DIJON ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL22000459

S.C.P. d'AVOCATS THUAULT FERRARIS CORNU
2 RUE DE LA BANQUE
(Place du Palais de Justice)
89000 AUXERRE
Pour tous renseignements :
03.86.72.09.89

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Une maison individuelle à CHENY (89400)

L'adjudication aura lieu au Palais de Justice d'AUXERRE
Le Vendredi 18 mars 2022 à 14 heures
DESCRIPTION
Une Maison individuelle construite en 2014 sur la commune de CHENY, 69, Rue Victor Hugo, édifiée sur une parcelle cadastrée Section C n° 412 d'une superficie de 9 ares 55 ca et une seconde parcelle cadastrée Section C n°408, lieudit L'Orme Carillot (terrain s'une superficie de 1 a 14 ca).
Cette maison d'une surface habitable totale de 171,45m² comprend, au rez-de-chaussée :
une entrée de 8,6m² et un dégagement de 2,4 m², desservant un WC de 2,2 m², un bureau de 19,80 m², une buanderie de 6,50 m², un séjour de 33,15 m², une cuisine ouverte de 11,30 m²,
et à l'étage :
un palier de 18,m² desservant un WC de 2,2 m², une salle d'eau de de 7,9m², chambre 1 de 12,4m² avec sa salle d'eau de 3,1m², chambre 2 de 12,4m², chambre 3 de 15,6 m² et chambre 4 de 15,3 m².
CONDITIONS DE LA VENTE
Tout intéressé peut prendre communication du cahier des charges au greffe du Tribunal Judiciaire d'AUXERRE, Palais de justice et sur le site du Conseil National des Barreaux : Avoventes.fr
Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau d'Auxerre.
Le bien peut être visité le lundi 7 mars 2022 de
14 Heures à 15 Heures.
La vente aura lieu en un seul lot sur la mise à prix de 60.000,00 euros
CONSIGNATION POUR ENCHERIR:
6.000,00 Euros
(par chèque de banque libellé à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des avocats d'Auxerre)
Frais en sus.
Fait à Auxerre, le 12 janvier 2022
Signé : Maître Alain THUAULT, avocat associé de la SCP THUAULT FERRARIS CORNU

AL22000491

➜ DIVERS

Maître Gérard LEGUY
Notaire à Avallon (Yonne),
4, rue de Lyon

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aménagement de régime matrimonial
Information préalable (Art. 1397 al 3 C.civ.)
Suivant acte reçu par Maître LEGUY notaire à AVALLON(Yonne), le 25 janvier 2022, Monsieur Francis BOISCOURGEON et Mme Brigitte FRIANT demeurant ensemble à ST ANDRE EN MORVAN (58), 5, rue Marcelin Berthelot
Cour des Accrots, Meulot, ont aménagé leur régime matrimonial de communauté légale pour y adjoindre une clause d'attribution intégrale de communauté.
Pour toute opposition élection de domicile est faite en l'étude de Me LEGUY - 4 rue de Lyon AVALLON (89200)
Pour avis.

AL22000333

Étude de Maître Sylvie HURET-FERRAND
Notaire à Auxerre (Yonne)

safer Bourgogne Franche-Comté

YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
AVALLON – Pré, Terre, Lande, Sol et Bois-Taillis – Fonds occupé en partie
15 ha 95 a 42 ca - L huche guillaume: C-264-265 - L huchotte: C-216-218-219 - La rochette: C-167 - Le champ des piottes: C-268-280-281-282-287-289-292-294-295-301 - Le poirot: C-206 - Le quartier milot: C-328-329 - Les champs davots: C-212 - Les creuses: C-199-203 - Les grandes chaumes: C-39 - Les grandes genettes: C-344 - Les grands champs damont: C-333-338 - Les pres morin: A-78-79
Zonage : zones A et N du RNU
CEZY – Bois-Taillis
15 a 00 ca - Presle: C-316-349
Zonage : zone N du PLUi
CHAMPCEVRAIS - bois-taillis
1 ha 89 a 80 ca - Le petit bois: ZP-15[48]
zonage : RNU
FONTENAY-SOUS-FOURONNES – Terre – Fonds occupé
5 ha 44 a 11 ca - Chemin de courson: ZL-35(J)-35(K)
Zonage : Rnu
ISLAND – Terre, Pré et Bois
6 ha 60 a 22 ca - Buisson de grenet: E-613 - Champs au clair: F-315 - Champs de la motte: F-138-139-141 - Champs ruy: F-333-335-336-338 - La piece: B-319 - Les cras: E-350-356 - Les mouillats: E-549-560-565-566 - Pres ruy: F-345
Zonage : zones A et N du PLUi
LIGNORELLES - terre - fonds occupé
77 a 20 ca - Les cinquantaines: A-475-1293-1294
zonage : RNU
MAGNY – Pré, Terre, Bois-Taillis et Lande – Fonds occupé en partie
8 ha 84 a 23 ca - Champs de la fontaine: E-205-206-212-214 - La louise: E-131 - Le chatillon: E-93-95 - Le grand champ: E-163-164-170-172 - Les champs davots: E-230-232-234-236 - Les creuses: E-133-138-139-143 - Mouille marteau: E-251-252 - Pres de la fontaine: E-198-199-200-544[198]
Zonage : zone A du RNU
MAILLY-LA-VILLE – Terre, Pré, Futaie, lande et bois-taillis
17 a 97 ca - La cote aux ouasses: G-760[730]-771[731]-777[733]
zonage : zones N et Ni du PLU
18 a 18 ca - La cote aux ouasses: G-762[730]-769[731]-784[735]
Zonage : zone N du PLU
37 a 42 ca - La cote aux ouasses: G-758[730]-773[731]-776[732]-779[733] - Sur la cote aux ouasses: G-782[706]
Zonage : zone N du PLU
10 ha 71 a 41 ca – **Fonds occupé en partie**
Envers de vaux peurjon: C-1125-1146 - Haut de la vallee de lesig: ZD-6 - La coutaule: ZE-17 - Le croupeau: ZC-21-26(A)-26(B) - Les basses varennes: F-529 - Les bues bouteilles: C-1312 - Les champs guichards: F-426 - Les clous est: C-975 - Les jaries: A-10 - Les perrieres: F-610 - Sur la vallee godard: C-595-608 - Sur les clous: C-825 - Terres de lisigny: A-674-680 ZD-42-43
Zonage : zones A et N
MONTIGNY-LA-RESLE - terre, pré et bois-taillis - fonds occupé en partie
26 ha 68 a 42 ca - Bois de la giraude: ZA-26-27 - Champs chaleurs: ZH-81 - Fontaine boue: ZC-2(J)-2(K)-4 -La ciergere: ZK-66 - La feuillerie: E-712 - Le haut des courrieres: C-118-119 - Le mee: A-1268 - Lescourrieres: ZB-18 - Montfort: ZB-72 - Motte catin: ZB-88[54]-91[55] - Punaise: ZA-31 - Ru bouilly: ZI-9-10-11-13 - Vingt cinq arpents: ZC-94-95-141[17](J)-141[17](K)
zonage : zone A du PLU
PONTIGNY - terre - fonds occupé
70 a 27 ca - La borne de souilly: D-394
zonage : RNU
SAINT-MARTIN-SUR-ARMANCON - bois-taillis
3 ha 62 a 73 ca - Adroit de la preuse: G-718 - Le grand vau remy: F-428-444-446 - Le petit vau remy: F-340-361 - Le trou des fosses: C-998 - Roche ouest: F-546 - Sur la manche: ZI-61 - Sur le petit gue: C-1197 - Sur lesentier de vau yelv: C-33 - Sur les fosses: G-561-613 - Vau tite: G-374
zonage : RNU
VENOUSE - terre et pré - fonds occupé
2 ha 71 a 06 ca - L homme mort: C-505-506
zonage : RNU
VILLEFARGEAU – Terre et Sol
44 a 35 ca - Les bois l abbe: A-884-892Zonage : zone Nnz du PLU
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 28 février 2022** à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex,Tél : 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo-localiser les parcelles et télécharger une fiche de candidature.

AL22000472

5, rue Marcelin Berthelot

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Sylvie HURET-FERRAND, Notaire à AUXERRE (89), CRPCEN 89001, le 02/02/2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :
Monsieur Didier Jacques Camille RELANDEAU, Retraité, et Madame Sylvie BAUDOIN, Artisan, demeurant ensemble à LINDRY(89),9 Rue du Grand Chemin La Cave.
Monsieur est né à SAINT-DENIS (93), le 22/07/1956,
Madame est née à DRANCY (93), le 08/02/1959.
Mariés à la mairie de SAINT-GEORGES-SUR-BAULCHE (89), le24/09/1977 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître René UZUREAU, notaire à PIERREFITTE, le 19/09/1977.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
M. et Mme sont de nationalité française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL22000469

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Monsieur Marcel André ROHART, retraité, né à SURESNES (92150), le 18 juillet 1948 et Madame Catherine Charlotte DÉGARDIN, retraitée, née à SAINT CLOUD (92210), le 05février 1948, demeurant ensemble à CHAMPVALLON (89710), 17 rue Picnic, mariés à la Mairie de SAINT CLOUD (92210), le 20 mars 1971, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant.
L'acte a été reçu par Me Maryse BELLIAU, notaire à CHARNY OREE DE PUISAYE, le 28janvier 2022.
Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Maryse BELLIAU, notaire à CHARNY OREE DE PUISAYE, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.
Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Maryse BELLIAU

AL22000382

SUCCESSION

Suivant testament olographe du 23 mai 2005, Madame Mauricette Henriette Amélie BAZIN, en son vivant demeurant à QUARRE LES TOMBES (Yonne) 3 place Huron, née à PARIS (75012) le 30 juillet 1927, décédée à AVALLON (Yonne) le 29 septembre 2021 a institué un légataire universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Gérard LEGUY, notaire à AVALLON (Yonne), le 21 janvier 2022, duquel il résulte que le légataire rempli les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession :
Me LEGUY, notaire à AVALLON (89200) 4, rue de Lyon, références CRPCEN : 89031, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament, ce dépôt a été enregistré par le greffe du Tribunal Judiciaire d'AUXERRE le 31 janvier 2022.
En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.
Pour avis
Maître Gérard LEGUY

AL22000492

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

au titre de la procédure suivante :
OLS SARL
Liquidation Judiciaire du 06/10/2020
16 Place de la République - 89100 SENS
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 20 janvier 2022.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL22000397

DISSOLUTION

UNIVERSAL CONSTRUCTION

Société par actions simplifiée
à associé unique au capital de 500 €
Siège social :
19 rue du Pont Neuf 89100 SENS
837 915 586 R.C.S. Sens

Aux termes d'un Procès Verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 Décembre 2021, La Société EGA Conseils 25/27 rue du Gros Murger 95220 Herblay - Rcs Pontoise 828 879 445 a été nommée en qualité de liquidateur pour une durée indéterminée et ce en remplacement de Monsieur Fabrice YALAP. L'adresse de liquidation est fixée 25/27 rue du Gros Murger - 95220 Herblay. RCS Sens.

AL22000331

CPB
SASU au capital de 500 euros,
2 Imp des Giroflées, 89116 la Celle Saint Cyr,
819 575 564 RCS Sens.
L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé, le 1er février 2022, la dissolution anticipée de la société, à compter du 1er février 2022, désigné en qualité de liquidateur Mr GHOUGAL Alain demeurant 2 Imp des Giroflées, 89116 la Celle Saint Cyr et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège social de la société.
Mention en sera faite au RCS de Sens

AL22000338

CLÔTURE DE LIQUIDATION

ALPHAKINE

Société d'exercice libéral
à responsabilité limitée de
kinésithérapeute
en liquidation
Au capital de 8 000 euros
Siège social : 20 RUE RENE BINET
89100 SENS
Siège de liquidation : 1 rue du Lion d'or
89100 SENS510490303 RCS SENS

L' Assemblée Générale Ordinaire réunie le 28 décembre 2021 au 1 Rue du Lion d'or 89 100 SENS a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M Jean Claude NIDERPRIM, demeurant 1 Rue du Lion d'or, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL22000340

CLÔTURE DE LIQUIDATION

CPB
SASU à capital variable au capital de 500 euros,
2, Imp des Giroflées, 89116 la Celle St Cyr,
819 575 564 RCS Sens.
L'Assemblée Générale Extraordinaire a approuvé, le 2 février 2022, les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Mr GHOUGAL Alain demeurant 2, Imp des Giroflées, 89116 la Celle St Cyr pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation de la société, à compter du 2 février 2022.
Mention en sera faite au RCS de Sens

AL22000361

DISSOLUTION

GAEC DES VINCENTS

Société civile au capital de 1 500 €
Siège social : 15 les Vincents
89240 PARLY
RCS AUXERRE 834 926 164

L'assemblée générale extraordinaire du 29/01/2022 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 29/01/2022. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Madame ROZE Léna, demeurant 1 rue de Toucy, 89110 MERRY LA VALLEE et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce AUXERRE.

AL22000364

SCI LES MICLOTS

SCI au capital de 200 euros,
3 RUE DE BOURGOGNE, 89470 MONETEAU,
394 212 211 RCS Auxerre.
L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé, le 1er décembre 2021, la dissolution anticipée de la société, à compter du 15 décembre 2021, désigné en qualité de liquidateur Mr SIREY JEAN CLAUDE demeurant 3 RUE DE BOURGOGNE, 89470 MONETEAU et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège social de la société.
Mention en sera faite au RCS de Auxerre

AL22000374

EARL BOURCIER

EARL en liquidation au capital de 45 734,71 €. Siège social : Montputois - 89560 OUANNE. 394 812 317 RCS AUXERRE. Liquidateur : M. Dany BOURCIER – 63 avenue Yver - 89000 AUXERRE. Clôture de liquidation. Aux termes d'une décision en date du 30 novembre 2021, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation de la société, a prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat. Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne). Pour avis, le liquidateur.

AL22000375

S.J.B. Société d'Avocats

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EARL DES ROSSIGNOLS

Exploitation Agricole
à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 116 593,01 euros
Siège social : Rue Nicolas Droin - 89800 COURGIS
377 879 655 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale réunie le 25 janvier 2022 a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté le 30 novembre 2021, déchargé Monsieur Gilbert DUPRE, demeurant Rue Nicolas Droin - 89800 COURGIS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

AL22000380

Diana HENRY

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Le 31.12.2021, la collectivité des associés de la société **PARIS AUTO RACING**, SARL en liquidation au capital de 12.500 €, ayant son siège social 36 route de Longueron – 89300 JOIGNY, 882 057 896 RCS SENS, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Thomas BEGIN de son mandat de Liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis

AL22000390

EARL DES TROIS VIGNES

EARL au capital de 7 700,00 €. Siège social : 1 les Hautes Bergeries – 89260 VOISINES. 480 592 112 RCS SENS. Dissolution et nomination du liquidateur. Aux termes d'une décision de l'associée unique du 31 décembre 2021, la dissolution anticipée de la société a été décidée. Elle prendra effet le 1er janvier 2022, date à laquelle il sera mis fin aux fonctions de la gérante. Mme Caroline BAERT épouse HAERINCK, demeurant à MAILLOT (89100), 21 rue du Château, a été nommée aux fonctions de liquidateur. Elle aura, à compter du 1er janvier 2022 inclus, les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à l'adresse suivante : 21 rue du Château - 89100 MAILLOT, siège de la liquidation. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS (89100). Pour avis, le liquidateur.

AL22000399

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI BRUGUET

SCI en liquidation
au capital de 1.524, 49€
Siège de la liquidation :
4 rue du Champ Notre Dame,
89100 SAINT-DENIS-LÈS-SENS
418 298 964 RCS de SENS

Le 31/12/2020, l'AGO a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2020.
Radiation au RCS de SENS

AL22000422

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS DE DISSOLUTION

SOCIETE DIDIER BERCIER

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège : 80 Grande Rue,
89290 VINCELLES
390 506 517 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 1er février 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 28 février 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Madame Martine BLIN, demeurant 80 Grande Rue - 89290 VINCELLES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 80 Grande Rue - 89290 VINCELLES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL22000426

EARL DE L'ERABLE

EARL en liquidation au capital de 7500€. Siège social : 22 rue des Charmeaux - 89150 VALLERY. 808 101 687 RCS SENS. Liquidateur : M. Éric SOTTIAUX - 22 rue des Charmeaux - 89150 VALLERY Clôture de liquidation Aux termes d'une décision en date du 31 octobre 2021, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation de la société, a prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat. Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS (Yonne). Pour avis, le liquidateur.

AL22000435

SCI VIGNES DE NEUILLOT

Société Civile Immobilière
Au capital de 68.602,05 Euros
Siège social : SAINT PERE (Yonne),
43 bis rue du Pont
SIREN 402.125.850 – RCS AUXERRE

Par AGE du 10.04.2021 la société a décidé sa dissolution anticipée immédiate et la mise en liquidation de la société et a désigné Madame Annelise BLANDIN épouse RAFFENEAU en qualité de liquidateur pour la durée de la liquidation. Le lieu où doit être adressée la correspondance a été fixé à SAINT PERE (89450), 43 bis Rue du Pont.
Pour avis et mention
Mme Annelise RAFFENEAU

AL22000452

DISSOLUTION

SCI BRUGUET

SCI au capital de 1.524, 49€
Siège social
72 avenue Jean Hémery
89300 JOIGNY
418 298 964 RCS de SENS

Le 23/12/2020, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société,nommé liquidateur M. Philippe BRUGUET,4 rue du Champ Notre Dame, 89100SAINT-DENIS-LÈS-SENS et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur.Modification au RCS de SENS

AL22000473

LIQUIDATION

LES PROMENADES

SARL au capital de 8.000€
Siège social
3 Rue du Pâtis
89700 TONNERRE
435 102 611 RCS d'AUXERRE

Le 15/01/2022,l'AGO a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/01/2022. Radiation au RCS d'AUXERRE

AL22000487

➜ CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes : dénomination sociale : **COHERENCE ET ENTREPRENARIAT** Capital : 100€ Siège social : 4rue des Halles 89450 Vezelay Objet : conseil en gestion mandataire formaliste assistance administrative juridique fiscale liquidation amiable traitement des donnees comptables Durée : 60 ans. Président : M. Gambier Yves demeurant 4 rue des Halles 89450 Vezelay La cession des actions de l associe unique est libre. Chaque action donne droit a une voix RCS Auxerre

AL22000182

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Guillaume DINET, notaire à CLAMECY (Nièvre), le DIX-HUIT DECEMBRE DEUX MILLE-VINGT-ET-UN, a été constitué la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :Dénomination : TRESORS DE SENS Forme : SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEES.Capital social : Le capital social est de HUIT MILLE EUROS(8.000,00 euros)Siège Social : Le siège social est fixé à COLLEMIERS (Yonne)1, rue du Vallon.Objet Social : La société a pour objet : - Le négoce sous toutes ses formes d'objets de décoration, petit mobilier,vaisselle, luminaires, linge de maison, tissus, et plus généralement de tous objets de décoration intérieur et extérieur, et objets de la maison, accessoirement la customisation, la rénovation de meublés et objets et toutes activités connexes. - l'exploitation de chambres d'hôtes,meublés de tourisme et toutes activités connexes.Durée : 99 ans Président : Madame Iuliana VLADESCU épouse ALLEMANDOU,demeurant à COLLEMIERS (Yonne) 1, rue du Vallon.Immatriculation : La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SENS.Pour Avis.

AL22000208

AVIS DE CONSTITUTION

Par un acte SSP en date du 26/01/2022, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **RND** Capital : 1000€ Siège social : 2 rue de Chauchoine 89240 Lindry Objet : location de bien Durée : 99 ans. Gérant : Mme Julie Raynaud Botella demeurant 2 rue de Chauchoine 89240 Lindry Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. RCS : Auxerre

AL22000253

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 26/11/2021, il a été constitué une SASU. dénommée : **WALL-e** ; Siège social : 61rue du Moulin du. Président 89000 Auxerre Capital : 100 euros Objet social Salle de sport et fitness ; Président : Monsieur Willy,. lucien, louis Bailly, demeurant 4 rue des boussicats 89000. Auxerre élu pour une durée illimitée. Admission aux. assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire. est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une. voix. Clauses d'agrément : Les actions et valeurs mobilières. émises par la Société sont librement cessibles et. transmissibles. Durée : 99 ans Immatriculation au RCS de. AUXERRE

AL22000334

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 2 février. 2022, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques. suivantes : Dénomination : HAMMADI. Capital : 1 000. euros.Siège : 11 RUE DE L'EGLISE, 89530 ST BRIS LE. VINEUX. Objet : Alimentation générale, épicerie, traiteur,. vendre bazar locations.Durée : 99 ans.Président : Mr. BENHAMMADI HAMMADI demeurant 10 RUE DE LOUVOIS, 89700. TONNERRE, pour une durée indéterminée.Directeur général Mme BENHAMMADI YOUSRA demeurant 10 RUE DE LOUVOIS, 89700. TONNERRE. Immatriculation au RCS de Auxerre

AL22000353

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant un acte ssp en date du 02/02/2022, il a été constitué une SCI
Dénomination :
MS INVEST 89
Siège social : 10 Route De Montard 89100 SOUCY
Capital : 200 €
Activités principales : acquisitions et gestions de biens et droits immobiliers.
Durée : 99 ans
Gérant : M. MUSSARD Cedric 10 Route De Montard 89100 SOUCY et M. SITEAUT Jérémy 7 Route De Voisines 89260 THORIGNY SUR OREUSE
Cession de parts sociales : libre entre associés soumise à agrément dans les autres cas
Immatriculation au RCS de SENS

AL22000360

AVIS DE CONSTITUTION

SAS VIGNET & CO Société par actions simplifiées au capital de 1 212euros Siège social : 9 avenue Jean Jaurès 89000 AUXERRE AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 26 Janvier 2022 à Auxerre, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : - Forme : Société par actions simplifiée - Dénomination : SAS VIGNET & CO - Siège : 9 avenue Jean Jaures – 89000 AUXERRE - Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés - Capital : 1 212 euros - Objet : Location box de stockage, Garde meuble, Et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires. La participation, directe ou indirecte, de la Société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires. - Transmission des actions : La cession des actions d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. Président : a été nommé Président de la société pour une durée illimitée Monsieur Loic VIGNET, domicilié 9 avenue Jean Jaures 89000 AUXERRE, né le 29 décembre 1974, à Dijon, de nationalité française, Marié La Société sera immatriculée au R.C.S. de Auxerre. POUR AVIS Le Président

AL22000385

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 25/01/2022, il a été constitué la SAS : BTV. Capital : 15 000 €. Siège : 19 Boulevard du Pont Neuf 89100 SENS. Objet : Achat de biens immobiliers en vue de leur revente, ainsi que toutes actions de promotions immobilières au sens des disposition de l'Art. 1831-1 et suivants du Code Civil, toutes opérations de maîtrise d'œuvre et de construction vente... Durée : 99 ans. Président : JBF, SAS, ZI les Sablons 19 Boulevard du Pont Neuf 89100 SENS, 572 218 873 RCS SENS.
Admission aux AG et exercice du droit de vote : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives et dispose d'un nombre de voix égal à celui du nombre d'actions qu'il possède.
Société immatriculée au RCS de SENS.

AL22000403

viseeon

EC2 CONSEILS
6 bis rue Denis Papin
89000 AUXERRE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 12/01/2022, il a été constitué une SELARL. ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination **ACTIV'KINE** ; Objet social : exercice de la profession de. masseur-kinésithérapeute ; Siège social :Centre Commercial. La Guillaumée Rue de Bruxelles 89000 ST GEORGES SUR BAULCHE. Capital : 1000 euros ; Durée : 99 ans ; Gérance : M. MAISON. Jérémy, demeurant 1 rue du Puits Percy 89240 Villefargeau ;. Immatriculation au RCS d' Auxerre

AL22000413

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 janvier 2022 à ETIVEY, il a été constitué une société à responsabilité limitée. Dénomination sociale : ST FORETAGRI. Forme : Société à responsabilité limitée. Objet : la réalisation de prestations de travaux forestiers et agricoles, l'achat et la revente de bois et accessoirement la location de matériels. Capital social : 1 500 euros. Siège social : 1 ruelle Crolot, 89310 ETIVEY. Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. Gérant : Monsieur Thomas PERDU demeurant 5 route d'Auxerre – 89310 ETIVEY et Monsieur Serge OUATTARA demeurant 2 rue des quatre chemins, Sanvigne 89310 ETIVEY. La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne). Pour avis et mention, la gérance.

AL22000424

WTF
Société À Responsabilité Limitée
au capital de 5 000 €
Siège social : 11 rue de la Cave
89140 SAINT SEROTIN
Société en cours de formation

AVIS DE CONSTITUTION

Il est constitué une SARL dénommée WTF au capital de 5 000 € située 11 rue de la Cave 89140 SAINT SEROTIN (FRA) dont l'objet social est L'activité de transport fluvial de fret, par tous moyens ; la location de bateau ; la manutention portuaire , dont le gérant est M. Cédric WALBRECQ demeurant 11 rue de la Cave 89140 SAINT SEROTIN, et dont la durée de la société est de 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SENS.Le gérant

AL22000427

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP du 03/02/2022 à Sens, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : **ATELIER TRIANA**
Forme juridique : Société par Actions Simplifiée unipersonnelle
Capital social : 1 000 €
Durée de la Société : 99 ans
Siège social : ZAC Les Vauguillettes, 1, boulevard des Noyers Pompons, CS 30725, 89107 SENS CEDEX
Objet : La fabrication de structures métalliques, Tôleries, Menuiseries Acier/Alu, verrières et de mobilier.
Président : SAS GROUPE TRIANA, 7 faubourg de Paris, 89340 Villeneuve-La-Guyard, RCS SENS 909 436 917
Chaque action donne droit à une voix, cession d'actions : libre.
Immatriculation au RCS de SENS.

AL22000440

AVIS DE CRÉATION

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 17 janvier 2022, il a été constitué une société à responsabilité limitée, répondant aux caractéristiques suivantes :
Dénomination : MOLINA ENTRETIEN
Forme : Société à responsabilité limitée
Capital : 1 000 euros
Siège social : 26 rue de Jonches – Lieudit Laborde – 89000 Auxerre
Objet : La société a pour objet :
- Entreprise de bâtiment, maçonnerie, peinture, placoplatre, menuiserie,
- Coordination de travaux
- et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.
Durée : 99 ans
Gérant : Monsieur Olivier MOLINA, demeurant 26 rue de Jonches, lieudit Laborde – 89000 Auxerre
Immatriculation : au RCS d'Auxerre
La Gérance

AL22000442

COSTA INVEST
Société civile immobilière
au capital de 100 euros
Siège social
41 rue Etienne Finot
Avrolles
89600 ST FLORENTIN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST FLORENTIN du 3 février 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière Dénomination sociale : COSTA INVEST Siège social : 41 rue Etienne Finot, Avrolles, 89600 ST FLORENTIN Objet social : – L'acquisition, par voie d'achat, d'échange, d'apport ou autrement, de tous immeubles bâtis et non-bâtis, leur détention et leur administration pour ses associés, la restauration et la construction de tous immeubles, la mise à disposition de tout ou partie des immeubles au bénéfice de ses associés et/ou la location de tout ou partie des immeubles de la Société ; – L'ouverture et la gestion de tous comptes bancaires ; – La conclusion de tout emprunt, hypothécaire ou non et, à titre exceptionnel, le cautionnement hypothécaire des associés ; – Le cas échéant, la vente, l'échange, l'apport et l'arbitrage, de tout ou partie des éléments immobiliers et mobiliers du patrimoine de la Société, à condition de respecter strictement le caractère civil de la Société ; Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire Gérance : Monsieur Frédéric COSTA, né le 19/10/1981 à AUXERRE, demeurant 41 rue Etienne Finot, Avrolles 89600 ST FLORENTIN Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas par les associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE. Pour avis La Gérance

AL22000453

Maître Jean-David FONTENEAU
Notaire
89800 CHABLIS

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Jean-David FONTENEAU, Notaire à CHABLIS (Yonne), le 27/01/2022, enregistré à SPFE AUXERRE 1, le 01/02/2022 Référence 2022 N 126, droits néants, ont été constitués les statuts de la société civile immobilière dénommée « SCI AG MLM » dont le siège social est à CHABLIS (Yonne) 5 rue du Pressoir, Parc d'Activités, pour une durée de 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'AUXERRE. Son objet social est l'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement, à l'exception de la location en meublé, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés et toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social. Le capital social est fixé à 1.600,00 € avec apports en numéraires. Les gérants sont : Monsieur Adrien de LOEUW, demeurant à LICHERES PRES AIGREMONT (Yonne) 10, rue de la Poterne, né à CORBEIL ESSONNES (Essonne) le 10 décembre 1990 et Madame Gaëlle HOEFMAN, demeurant à LICHERES PRES AIGREMONT (Yonne) 10, rue de la Poterne, née à MELUN (Seine-et-Marne) le 26 mai 1992. Toute cession de parts sociales doit être constatée par acte authentique ou sous seing privée.
POUR AVIS ET MENTION
Me Jean-David FONTENEAU, notaire

AL22000464

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant un acte ssp en date du 18/01/2022, il a été constitué une SCI **Dénomination :**
S.C.I. VILLENEUVE SANTE 2
Siège social : 11 Place De La République 89500 VILLENEUVE SUR YONNE
Capital : 1000 €
Activités principales : - l'acquisition par tout moyen de terrains, volumes, biens et droits immobiliers ainsi que la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de ces terrains, volumes, biens et droits, - l'acquisition éventuelle de tous droits réels et personnels susceptibles d'en améliorer la consistance et d'en constituer l'accessoire, - la conclusion de toute convention de prêt en vue du financement de l'opération immobilière envisagée ainsi que la constitution de toute sûreté et garantie au profit du ou des prêteurs, - généralement, toutes opérations pouvant se rattacher à l'objet défini ci-dessus, et notamment la participation à des opérations d'aménagement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.
Durée : 99 ans
Gérant : M. SCHMIT Frédéric 12 Rue Allard 94160 SAINT-MANDÉ
Cession de parts sociales : Libre entre associés soumise à agrément dans les autres cas
Immatriculation au RCS de SENS

AL22000468

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du15 janvier 2022 à PRECY LE SEC il a été constitué une société en nom collectif.Dénomination sociale : SNC ROSIER. Forme :Société en nom collectif. Objet : Prestations detravaux agricoles et forestiers, activité de soutien aux cultures et accessoirement la location de matériels. Capital social : 4 000 euros. Siège social: 13 rue de Turquie 89440 PRECY LE SEC. Durée: 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. Gérants et associés indéfiniment et solidairement responsables : M. Arnaud ROSIER demeurant 13rue de Turquie, 89440 PRECY LE SEC et M.Bertrand ROSIER demeurant 5 rue de Turquie,89440 PRECY LE SEC et M. Guillaume ROSIER demeurant 18 rue de Turquie, 89440 PRECY LE SEC. La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne). Pour avis et mention, les gérants.

AL22000471

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 10/01/2022, il a été constitué une SCI. dénommée : F.A.G.E Siège social : 33 Rue Albert Camus 89300. JOIGNY Capital : 1.500 euros Objet : L'acquisition, la. gestion, la location et l'administration de tous biens. mobiliers et immobiliers,L'emprunt, le cautionnement simple. ou hypothécaire nécessaire à la réalisation de l'objet. social.Gérant : FRANCINE YONTCHEV, née LABBE, 33 Rue Albert. Camus 89300 JOIGNY Durée : 99 ans à compter de son. immatriculation au RCS de SENS.

AL22000475

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant A.S.S.P du 01/02/2022 il a été constitué une SAS présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION SOCIALE : SAS FONTAINE BERNECOLI
FORME : SAS
CAPITAL : 2.000 euros
OBJET : BOULANGERIE, PATISSERIE, CONFISERIE, TRAITEUR, GLACES ET PRODUITS ANNEXES TRAITEUR
SIEGE SOCIAL : 2, rue de la Fontaine – 89330 SAINT JULIEN DU SAULT
DUREE : 99 ans
PRESIDENT : Jonathan FONTAINE, demeurant 1, rue du Bois Lorris – Les Belles Maisons – 89500 EGRISSELLES LE BOCAGE nommé pour une durée illimitée.
DIRECTEUR GENERAL : Aurore BERNECOLI-ADAM demeurant 1, rue du Bois Lorris – Les Belles Maisons – 89500 EGRISSELLES LE BOCAGE, nommée pour une durée illimitée.
Conditions d'admission aux assemblées d'associés et d'exercice du droit de vote : qualité d'associé.
Agrément des nouveaux associés par l'assemblée générale
La Société sera immatriculée au RCS de SENS.

AL22000483

